

SITUATION DU MARCHÉ BANCAIRE EN ALGÉRIE EN 2022

Les principaux constats

Plusieurs caractéristiques se dégagent du dernier rapport de la Banque d'Algérie (BA) sur la situation du marché bancaire en Algérie à la fin de 2022. Dans une analyse adressée à notre rédaction par l'expert financier et consultant international, Rachid Sekak a défini d'entrée un marché bancaire qui continue de se distinguer par une forte mobilité des bilans, tout en l'estimant à 22.003 milliards de DZD à la fin de 2022 contre 19.301 milliards de DZD à la fin de 2021 et de 15.943 milliards de DZD à la fin de 2020. P 3



LE SG DE L'UNPA L'A SOULIGNÉ :
**«Nous sommes
capables d'atteindre
notre autosuffisance»**

L'Algérie est capable de réaliser son autosuffisance en divers produits agricoles, en deux ans, si toutes les conditions de production nécessaires sont réunies. C'est ce que le SG de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dirmi a affirmé depuis la wilaya de Boumerdes.

P 2

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE À TINDOUF
**De la valeur ajoutée
dans les activités
minières**



La visite de travail et d'inspection effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, jeudi dernier dans la wilaya de Tindouf, a été l'occasion de mettre l'accent sur l'importance de créer de la valeur ajoutée particulièrement dans les activités minières, annonçant à cette occasion le lancement d'une zone franche entre la wilaya de Tindouf et la Mauritanie durant le premier semestre de l'année prochaine.

P 5

ŒUVRE UNIVERSITAIRE
**Des plateformes
numériques pour
améliorer les services**

L'Office national des œuvres universitaires (Onou) se modernise. Il a mis en place des outils et des plateformes numériques visant à améliorer les services relatifs à l'hébergement, la restauration et au transport des étudiants.

P 4

SEEDS FOR THE FUTURE

**Les lauréats
de la 9e édition
primés** P2

COP28

**Les pays développés
exhortés à couvrir les
coûts du changement
climatique** P4

EL-MÉNÉA

**Intensifier les efforts pour
développer l'agronomie
saharienne** P6

CONSTANTINE

Réhabilitation
du téléphérique
au 1er trimestre
2024

La réception des travaux de réhabilitation du téléphérique de la ville de Constantine devrait avoir lieu au courant du premier trimestre de l'année 2024, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Les travaux de réhabilitation en cours dans les trois stations du téléphérique de Constantine (la station de la cité Emir Abdelkader « Faubourg Lamy », la station du Centre hospitalo-universitaire CHU et la Station Tatache Belkacem (rue Thiers) avancent à un rythme « accéléré et affichent actuellement un taux de réalisation dépassant les 80% », selon la même source. La réhabilitation du téléphérique de Constantine lancée en juillet dernier a nécessité un investissement de 2 milliards de dinars, selon les informations fournies par les membres de la commission des transports de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Géré par l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC), le téléphérique de Constantine avait été mis hors service en avril 2018 en raison de pannes techniques signalées dans ses équipements, a-t-on rappelé. Ce moyen de transport par câbles comprend 33 cabines d'une capacité de 15 sièges chacune et devrait assurer le transport de plus de 2.400 voyageurs par heure en allée retour, devant contribuer efficacement à l'allègement du trafic routier dans toute la région Est de la ville de Constantine jusqu'à ses hauteurs. Le téléphérique de Constantine avait été mis en service pour la première fois, en avril 2008, a-t-on encore rappelé.

LE SG DE L'UNPA L'A SOULIGNÉ :

«Nous sommes capables
d'atteindre notre autosuffisance»

L'Algérie est capable de réaliser son autosuffisance en divers produits agricoles, en deux ans, si toutes les conditions de production nécessaires sont réunies. C'est ce que le SG de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi a affirmé depuis la wilaya de Boumerdes.

Par Slimane T

«Nous sommes capables d'atteindre notre autosuffisance en divers produits agricoles, ceux de large consommation, notamment, en seulement deux ans, si toutes les conditions nécessaires de production sont réunies», a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de célébration du 49e anniversaire de la fondation de l'UNPA, abritée à Boumerdes. Pour lui, l'Algérie détient les capacités et ressources dont l'exploitation est de nature à booster le secteur agricole et à consacrer l'autosuffisance. Pour illustrer ses propos, il a cité à titre indicatif, les cadres et diplômés universitaires, les eaux souterraines et les

vastes terres fertiles du Sud et des Hauts plateaux, entre autres. Le Secrétaire général de l'UNPA a relevé l'orientation actuelle, pour consacrer cette autosuffisance, vers le Sud du pays, où «une superficie globale de près de 450.000 ha a été attribué à des investisseurs agricoles», soulignant l'impératif d'«orienter, désormais, les efforts pour attirer les investisseurs et réunir tous les moyens de production susceptibles de leur faciliter la tâche, notamment en matière d'ouverture de voies et routes et d'approvisionnement en énergie électrique et eau». Par ailleurs, Dilmi a salué les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à «encourager et inciter les

agriculteurs à poursuivre les efforts de promotion de la production agricole», dont particulièrement la «gratuité des semences et des engrais et le report du remboursement de leurs crédits de 3 à 4 ans». Sur un autre plan, M Abdellatif Dilmi a estimé que la décision de réaliser des entrepôts pour la conservation et stockage des produits agricoles de large consommation dans chaque wilaya du pays, «est très profitable pour le secteur», la qualifiant de «judicieuse et motivante» pour les agriculteurs. Il a appelé, à ce titre, les producteurs dans différentes filières agricoles à «redoubler d'efforts pour promouvoir le secteur agricole et atteindre l'autosuffisance».

SEEDS FOR THE FUTURE

Les lauréats de la 9^e édition primés

Huawei Télécommunications Algérie a organisé à Alger, la cérémonie de clôture de la 9^{ème} édition du programme de développement des jeunes talents nommé « Seeds For The Future 2023 », avec la participation record de 40 étudiants de divers établissements et instituts d'enseignement supérieur et poste et télécommunications. La cérémonie a connu la présence de Son Excellence l'Ambassadeur de la République de Chine en Algérie, du Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Secrétaire Général du Ministère des Télécommunications, et le Chef Cabinet du Haut-commissariat à la numérisation, ainsi que des recteurs de plusieurs universités Algériennes. Son excellence, l'Am-

bassadeur de la République de Chine en Algérie, M.Li Jian, lors de son discours d'ouverture a mentionné que «le développement d'une économie numérique basée sur les talents et l'écosystème de l'entrepreneuriat peut effectivement promouvoir la diversification de la structure économique et du développement, et que les entreprises chinoises, représentées par Huawei, aide à former les talents, transférer les compétences et consolider les bases stratégiques du développement numérique en Algérie ». Pour sa part, le Secrétaire Général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique M. Abdelhakim Ben Telis, a salué les efforts de Huawei, qui a renouvelé la convention de coopérations avec son département ministériel la

semaine dernière. S'exprimant lors de cette cérémonie, le Directeur Général de Huawei Algérie, Monsieur Eason YI, «2023 est l'année de fierté pour les talents TIC en Algérie avec une réalisation très fructueuse et glorieuse. Sept étudiants des universités de Usthb\Blida\EntTic\InptTic\Batna et Tebessa de notre programme Seeds for future ont formé leur propre startup de FarmAI, qui a récemment remporté le fond de 100K USD dans une compétition contre les équipes irlandaises et italiennes. Grâce au programme de talents TIC, Huawei a formé plus de 6.000 étudiants, certifié 3000 jeunes de haute qualité et soutenu plus de 20 start-ups.». Le programme de Huawei « Seeds ForThe Future » pour l'année 2023 a eu lieu dans la ville

d'Annaba, en septembre dernier, où les étudiants ont suivi des présentations de culture générale mais également technique pendant huit jours. L'histoire et les valeurs de l'entreprise Huawei ; des visites virtuelles des installations de Huawei ; des discussions techniques sur la 5G, l'IA et l'IOT, la cybersécurité, l'informatique et la sécurité informatique, le Big Data ainsi que des cours de développement personnel et de leadership ont été au menu de la formation en direction des étudiants. A l'occasion de la cérémonie honorifique, les 40 étudiants de Seeds for the Future 2023, formé de 04 équipes, ont dévoilé devant les invités leurs projets d'innovation qui vont l'exposer dans la prochaine compétition "TECH4GOOD".

CHU DE BATNA

18 greffes de cornée réalisées avec succès en 2023

Au total, 18 greffes de cornée ont été réalisées avec succès au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna depuis le début de cette année, a rapporté, dimanche, la cellule de communication de cet établissement de santé. Parmi ces interventions figurent, selon la responsable de la cellule de communication du CHU, Atika Belghouar, trois opé-

rations « qualitatives et pointues » pratiquées sur un homme, une jeune fille de 14 ans et une jeune aux besoins spécifiques (trisomique). Le nombre total de greffes de cornée effectuées depuis que le CHU de Batna a entamé la pratique de cette opération en 2018, s'élève jusqu'à présent à 40 interventions, selon Mme Belghouar qui a fait état d'une « suspension » des

greffes de cornée en 2020 et 2021 en raison de la pandémie de Covid-19. La même responsable, précisant également que la programmation de ces opérations s'effectuait en fonction de la disponibilité des cornées synthétiques, importées de l'étranger, a ajouté que le nombre d'interventions chirurgicales effectuées au bloc opératoire du service d'ophtalmologie

s'élevait, cette année, à 3.121 opérations dont 3.027 opérations programmées et 94 opérations d'urgence. Selon Mme Belghouar, les patients affluant vers ce service viennent, pour la plupart, des wilayas de Khenchela, d'Oum El Bouaghi, de Tebessa, d'El Oued et de M'sila, en plus des malades issus des différentes communes de la wilaya de Batna.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

SITUATION DU MARCHÉ BANCAIRE EN ALGÉRIE À FIN 2022

Les principaux constats

Plusieurs caractéristiques se dégagent du dernier rapport de la Banque d'Algérie (BA) sur la situation du marché bancaire en Algérie à la fin de 2022. Dans une analyse adressée à notre rédaction par l'expert financier et consultant international, Rachid Sekak, a défini d'entrée un marché bancaire qui continue de se distinguer par une forte mobilité des bilans, tout en l'estimant à 22.003 milliards de DZD à la fin de 2022 contre 19.301 milliards de DZD à la fin de 2021 et de 15.943 milliards de DZD à la fin de 2020.

Par Zahir R

« On observe donc une hausse de 38% sur les deux derniers exercices et de 14% sur l'exercice 2022 », note-t-il, en faisant savoir qu'en 2022, la progression a été plus rapide pour les banques publiques avec un bon de + 15,55% et de seulement 3,73% chez les banques privées. En dépit de cette progression, le secteur bancaire algérien reste néanmoins de taille très modeste, estimée à environ 160 milliards de dollars (22 003 milliards de DA au taux de change de fin 2022 de 137,12 DA pour un dollar). Et que la capitalisation de la place représente un peu moins de 80% du PIB du pays, indique Sekak. Le marché bancaire est également caractérisé par une domination large par les 6 banques publiques. Les chiffres de la BA sont à l'appui : le total de bilan des 6 banques publiques est de 19 366 milliards de DA et celui des 13 banques privées se situe à 2 638 milliards de DA.

« Les banques publiques représentent 88% du total de bilan de la place, avec une proportion en hausse par rapport à celle de 2021 qui s'affichait à 86,82% », précise le consultant international, en indiquant que la plus petite Banque publique, à savoir le BDL (banque de développement local) avec un total de bilan de 1.513 milliards de DA est plus de 3 fois supérieure à la plus grande banque privée (SOCGEN) qui dispose d'un bilan de seulement 441 milliards de dinars. Concernant la part des Banques islamiques, elle est en léger recul à 2,45% du total de bilan de la place bancaire en Algérie contre 2,70 % en 2021. Il est à relever néanmoins un dynamisme plus fort chez Al Salam Bank, en enregistrant une hausse de 10% en 2022 que chez El Baraka, en baisse de 3,7% durant la même période. Sur un autre registre, l'expert financier a



observé dans son analyse la même domination au niveau de la configuration des réseaux. En effet, sur les 1626 agences bancaires existantes en Algérie, 1226 sont publiques (75%) et 400 seulement pour le privé, soit un taux de 25%. Concernant les structures dédiées à la finance islamique, à fin 2022, 54 agences sont ouvertes soit un taux de 3,32%.

Les dépôts de la clientèle en hausse de 15,64%

Quant à la troisième caractéristique assortie de ce bilan de la BA, Rachid Sekak a souligné que la forte mobilité des bilans cache des évolutions contradictoires très significatives. Il a remarqué que les dépôts de la clientèle augmentent sensiblement de 15,64% en 2022. « Cette évolution trouve sa genèse dans la hausse des dépôts chez la BEA de 30.28 % (+886 milliards de DA par rapport à 2021). Cette hausse propre à la BEA, fortement liée au secteur des hydrocarbures, explique pour 46.21 % la hausse des dépôts observée chez les banques

publiques. Pour les banques publiques, la hausse des dépôts de la clientèle s'affiche à 18 % », note-t-il, en relevant que la collecte des ressources par la collecte des ressources par les banques privées a été moins efficiente que par le passé avec une hausse de 3.40 % largement inférieure au taux d'inflation observé. Notant la structures des dépôts comme suit : à vue : 42.78 % ; à terme : 52.20 % et garanties : 5 %, l'expert financier indique dans le même document que « les banques publiques collectent plutôt des dépôts à terme (54.54 % de leurs dépôts) alors que les banques privées collectent plutôt des dépôts à vue (56.70 % de leurs dépôts). La banque d'Algérie relève que 41.63 % des ressources proviennent du secteur public et 58.37 % du secteur privé ».

En somme, 1/3 des dépôts proviennent des ménages, 25 % des entreprises privées et un peu plus de 40 % des entreprises et organismes publics. Pour mémoire, les dépôts auprès d'Algérie Poste s'élèvent à 1348 milliards de DA, rappelle-t-il, en relevant l'importance des dépôts devises estimés à 1121 milliards

de DA soit environ 8,2 milliards de dollars au taux de change de fin 2022. Quant aux dépôts tirés de la finance islamique, ils sont globalement de 546 milliards de DA dont 442 milliards au niveau des deux banques islamique de la place soit 80 %.

Les prêts à la clientèle stagnent

Dans un contexte où les banques publiques participent à hauteur de 84.70 % aux crédits à la clientèle et les banques privées pour 15.30 %, « on observe que les prêts à la clientèle de notre système bancaire sont en légère hausse de 1.89 % (en contexte d'inflation évaluée à 9.70 %). La hausse chez les banques publiques a été de 1.86 % contre 2 % chez les banques privées », souligne-t-il, en notant que les prêts à la clientèle de la BEA sont en baisse sensible de 8.53 % sur l'exercice 2022. « Ils passent de 1.641 milliards à fin 2021 à 1.501 milliards à fin 2022. Les prêts de la BNA sont en hausse de 13 %. Ceux de la BADR augmentent de 10.21 % et ceux de la BDL de 4 %. A contrario, l'activité de crédit est en baisse aux guichets du CPA et de la CNEP », détaille-t-il.

Globalement, dira-t-il, pour notre économie, on peut relever que la hausse des dépôts observée suite à l'amélioration du prix des hydrocarbures ne s'est pas traduite par une hausse de l'activité de crédit. Ce constat soulève, ajoute-t-il, la question de la réalité du processus de relance qui est affiché par les autorités. Il est à noter que la Banque d'Algérie a relevé que 57 % des crédits vont au secteur privé et 43 % au secteur public et que les banques publiques financent la quasi totalité des crédits au secteur public mais aussi les 3/4 des crédits au secteur privé. Les banques privées sont absentes des crédits au secteur public et contribuent à hauteur de 25 % du montant des crédits au secteur privé.

OUVERTURE DU CAPITAL DES BANQUES PUBLIQUES

Un coup de starter pour le marché financier

L'ouverture du capital des deux banques publiques, le Crédit Populaire Algérien (CPA) et la Banque de Développement Local (BDL), permettra de booster la Bourse d'Alger et le marché financier en Algérie, a indiqué le directeur général de cette institution, Yazid Benmouhoub. S'exprimant à l'occasion de sa participation à un atelier organisé par l'Association des diplômés de l'Institut de financement de développement du Maghreb arabe "IFIDAS", sous le thème: "Ouverture du capital des banques publiques: Quel impact sur leur gouvernance et sur les marchés bancaires et financiers algériens ?", M. Benmouhoub a expliqué que cette décision donnerait "un signal très fort" pour les secteurs écono-

miques, mais aussi les opérateurs, publics ou privés. Tout en faisant remarquer qu'il s'agissait d'"une grande opération qui n'a jamais été réalisée auparavant au niveau du marché des capitaux en Algérie", le responsable a estimé qu'elle représenterait, également, "un coup de starter pour le marché financier, afin qu'il puisse redémarrer sur des bases assez solides".

Le DG de la Bourse d'Alger n'a pas manqué de souligner que l'ouverture du capital du CPA et de la BDL représente, aussi la concrétisation d'un des engagements du programme du Président de la République, car elle démontre clairement, selon lui, "la volonté des pouvoirs publics de donner plus de marge de manœuvre au secteur". Cette démarche aura un impact "cer-

tain" sur l'amélioration de la gouvernance de ces banques (CPA et BDL), a-t-il précisé, tout en rappelant que les banques publiques "financent à hauteur de 85% les besoins de l'économie nationale". L'autre impact de cette opération concerne, selon M. Benmouhoub, sa participation à l'inclusion financière puisqu'une partie du capital mis sur le marché sera destinée au grand public, ce qui "va permettre, aux Algériennes et aux Algériens de participer, chacun avec ses moyens, au financement de l'économie nationale, mais également de fructifier leur argent".

A ce titre, le responsable a mis en avant le fait que ces deux banques sont "très profitables et qu'elles ont d'excellents bilans, offrant, ainsi, un retour sur in-

vestissement qui sera certainement très intéressant pour les investisseurs". De son côté, le président de l'IFIDAS, Ahmed Haftari, a relevé que cet événement animé par des experts financiers et économistes, et auquel ont participé des investisseurs et responsables de plusieurs organismes bancaires, assurantiel et financier a permis "de noter la volonté réelle d'entreprendre des réformes profondes du secteur bancaire et de la dynamisation du marché financier en vue d'améliorer la gouvernance des banques publiques". Cela en plus de l'implication du secteur privé dans la gestion de ces entités et ce, "dans une perspective d'inclusion financière au profit d'un financement efficient de l'économie nationale", a-t-il conclu.

R E.

COP28

Les pays développés exhortés à couvrir les coûts du changement climatique

Les pays en développement d'Afrique ont exhorté les pays développés à assurer un financement climatique équitable pour la mise en œuvre de projets d'adaptation et d'atténuation afin de lutter contre le changement climatique.

«Il ne suffit pas, à notre avis, que les pays développés se contentent de se torturer les mains et de faire des promesses vides», a déclaré samedi le président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, lors des négociations sur le climat qui se déroulent actuellement dans le cadre de la COP28.

Ils doivent remplir leurs engagements et obligations dans le cadre de l'Accord de Paris, et assurer le déploiement et la mise en œuvre d'actions tangibles et concrètes pour atténuer les effets néfastes du changement climatique, a ajouté le président.

Dans le même temps, le président de la République centrafricaine Faustin-Archange Touadera a exhorté les pays développés à prendre en charge le coût du changement climatique.

"Lorsqu'il s'agit de déterminer qui doit payer la facture climatique, la réponse est, compte tenu de l'écart entre les pays développés, qui sont les principaux pollueurs, et les pays pauvres, qu'il serait logique que les premiers financent le processus d'atténuation", a déclaré le président.

La COP28, ou 28e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, se tient aux Emirats arabes unis.

Le jour de son ouverture, la conférence sur le climat a rendu opérationnel le Fonds pour les pertes et dommages afin de soutenir les pays particulièrement vulnérables dans leurs efforts pour faire face aux pertes et dommages causés par le changement climatique. Ce fonds, créé lors de la COP27 en Egypte, en 2022, est une demande de longue date des pays en développement pour les aider à faire face au coût de la dévastation causée par des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, tels que les sécheresses, les inondations et l'élévation du niveau des mers.

Des appels aux pays développés pour qu'ils honorent leurs engagements en matière de financement de la lutte contre le changement climatique ont été lancés à plusieurs reprises au cours des négociations sur le climat.

R. E.

ŒUVRE UNIVERSITAIRE

Des plateformes numériques pour améliorer les services

L'Office national des œuvres universitaires (Onou) se modernise. Il a mis en place des outils et des plateformes numériques visant à améliorer les services relatifs à l'hébergement, la restauration et au transport des étudiants.

Synthèse S T/Agence

«Dans le cadre de la stratégie nationale du secteur de l'Enseignement supérieur, l'Onou a mis en place des outils et des plateformes numériques visant à servir l'étudiant de manière plus efficace. Il s'agit de matérialiser toutes les procédures administratives et la gestion liées à l'hébergement, au transport et à la bourse, outre l'introduction du e-paiement», a déclaré hier le directeur général de l'Onou, Mourad Koraïchi, devant la Commission de l'éducation de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale.

Dans ce sens, le responsable cite les plateformes My bus, Eminha et Menu, en plus d'une plateforme dédiée au contrôle de l'accès aux résidences.

«La plateforme 'Wallet' dédiée à la vente des tickets électroniques

liés à la restauration sera, quant à elle, mise en service à partir du 10-12-2023», a-t-il annoncé.

Et de préciser : « Le taux d'occupation des lits dans ces résidences a atteint 72,32% par rapport à la capacité théorique exploitable. Dix neuf résidences sont mises en service avec une capacité d'accueil estimée à 31.500 lits au titre cette année universitaire». Selon l'intervenant, l'Onou assure des services à 438.940 résidents, dont 4.354 étudiants étrangers répartis sur 423 structures d'hébergement, au titre l'année universitaire 2023-2024.

Concernant le transport des étudiants, le même intervenant a indiqué les services de l'Onou ont dénombré 989.514 abonnés tous types de transport confondus, dont 820.970 étudiants ayant payé leurs frais de transport via la cadre Eddahabia. En plus de 3.628 étudiants bénéficiant du transport aérien,

148.000 abonnés au service du métro et tramway et 20.544 abonnés au service du train, a complété Koraïchi qui a assuré que l'opération est toujours en cours. Et pour assurer ce service, l'Onou mobilise 5.855 bus pour le transport urbain et suburbain.

Concernant la bourse, le DG de l'Onou a affirmé que 945.549 étudiants en bénéficient.

Dans le même ordre d'idées, l'intervenant a fait savoir que l'on a assuré, en 2023 (bilan arrêté au 31 octobre), quelques 130.930.530 repas dont de 420.330 pour le seul mois d'octobre.

«L'Office exploite 412 cantines intégrées sur un total de 463 structures, dont 97 cantines centrales sur un total de 120 et met en service 65 cantines intégrées en tant que cantines centrales dans le but d'assurer les repas du déjeuner pour les centres universitaires qui ne disposent pas de ces structures», a-t-il conclu.

COLLOQUE NATIONAL SUR L'UNIVERSITÉ ET L'INNOVATION

Soutenir la recherche et le développement

«L'université et l'innovation» sera le thème de la première édition d'un colloque national, mardi prochain à Mascara, dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'innovation, ont indiqué hier les organisateurs.

Cette rencontre, initiée par le laboratoire des petites et moyennes entreprises (PME) « recherche et innovation », relevant de la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion de l'université Mustapha Stambouli » de Mascara, traitera de plusieurs axes dont « le rôle de l'université dans la

création d'entreprises innovantes », « les dimensions de la relation entre l'université et les entreprises industrielles », « la politique de l'Etat dans le soutien de l'innovation », « le rôle du centre de développement de l'entrepreneuriat dans la création d'entreprises », a indiqué à l'APS le président du colloque, le professeur Kerbouche Mohamed.

Lors de ce colloque, organisé en coordination avec les incubateurs d'entreprises et de création de startups affiliées à la même université, trois ateliers scientifiques seront organisés sur « les visions proposées pour

activer la relation entre l'université et les entreprises industrielles », « le rôle de l'Institut national de la propriété industrielle dans le soutien à l'innovation » et « les politiques universitaires dans le processus d'enregistrement des brevets d'invention ».

Cette rencontre réunira des professeurs et des chercheurs de 17 universités du pays, en plus de la participation de dirigeants de l'Institut national de la propriété industrielle, des centres d'appui à la technologie et à l'innovation, ainsi que des centres de développement de l'entrepre-

neurariat affiliés à un certain nombre d'universités, a-t-on ajouté.

L'objectif de cette rencontre est de mettre en exergue le rôle de l'université dans le renforcement de la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat parmi les étudiants et les diplômés, de rechercher les voies et moyens pour soutenir la recherche et le développement, afin d'améliorer l'innovation, de transformer les résultats de la recherche en applications pratiques et de soutenir les opérations d'inscription des innovations, selon Kerbouche.

R. E.

DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

Sonelgaz lance la deuxième phase de l'approvisionnement gratuit des foyers

Le Groupe Sonelgaz a lancé la deuxième phase de l'opération d'approvisionnement à titre gracieux des foyers en détecteurs de monoxyde de carbone, a indiqué le groupe dans un communiqué, relevant que cette opération concernera toutes les wilayas du pays après avoir concerné 21 wilayas des Hauts-plateaux.

«En application des instructions des hautes autorités du pays, visant à réduire les ac-

cidents d'asphyxie par le monoxyde de carbone, Sonelgaz entame la deuxième phase de l'opération d'approvisionnement à titre gracieux des foyers des clients en détecteurs de monoxyde de carbone, qui touchera cette fois toutes les wilayas du pays», précise la même source, rappelant que la première étape, lancée en avril dernier a concerné 21 wilayas des Hauts-plateaux.

Cette opération, conduite par les services de la société, consiste à

«doter et à équiper de deux détecteurs de monoxyde de carbone chaque foyer et à titre gracieux, et ce, après l'inspection des installations intérieures du client, en vue de vérifier leur conformité aux standards de sécurité, selon un programme qui sera communiqué à travers les affiches dans les quartiers concernés et les différents moyens de communication disponibles», selon la même source.

Sonelgaz-Distribution,

chargé de l'application de ce plan, avait lancé la campagne annuelle de sensibilisation aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone au niveau de toutes les directions de distribution du pays, a ajouté le communiqué, précisant que la campagne insiste sur la maintenance des installations intérieures et le contrôle des canalisations de l'évacuation du gaz, avec la participation des différents acteurs et partenaires.

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À TINDOUF

De la valeur ajoutée dans les activités minières

La visite de travail et d'inspection effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, jeudi dernier dans la wilaya de Tindouf, a été l'occasion de mettre l'accent sur l'importance de créer de la valeur ajoutée particulièrement dans les activités minières, annonçant à cette occasion le lancement d'une zone franche entre la wilaya de Tindouf et la Mauritanie durant le premier semestre de l'année prochaine.

Par RE/Agence

Un documentaire intitulé "Gara Djebilet...lancement du projet du siècle", diffusé samedi soir par la Télévision algérienne, a mis en avant l'affirmation par le président de la République lors de la pose de la première pierre du projet d'usine de traitement primaire du minerai de fer de Gara Djebilet, de l'impératif d'éliminer "de façon définitive l'exportation de matières premières à l'état brut, aussi bien pour le minerai de fer que pour d'autres matières, compte tenu de l'importance de sa transformation pour créer une valeur ajoutée". Le président de la République avait également affirmé aux représentants des entreprises chargées de l'exploitation de la mine et des projets y afférents, que la transformation des matières premières était à même d'accroître la rentabilité des projets et de créer des emplois en vue de réaliser le développement". De surcroît, l'usine de traitement du mi-

nerai de fer s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de l'exploitation de la mine, une des plus grandes au monde en termes de réserves avec près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer et une capacité de production de 2 à 3 millions de tonnes/an dans une première étape (2022-2025). Le documentaire retrace les principales étapes de l'exploitation du minerai de fer, lancée en juillet 2022 et supervisée par l'Entreprise nationale de fer et d'acier (FERAAL) en partenariat avec le consortium Chinois (CMH), outre ses dimensions économiques et développement aux plans local et national. La forte volonté de l'Etat de lancer le projet de la mine de Gara Djebilet a été mise en avant, au vu de son caractère stratégique, en plus de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar qui s'étend sur un linéaire de 950 km, essentiellement consacrée au transport du minerai de fer. Lors de sa rencontre avec les représentants de la société civile et les notables de la wilaya, au terme de la visite, le Président de

la République a annoncé un programme complémentaire de développement qui profitera prochainement à la wilaya de Tindouf. Ce programme sera inscrit, à l'occasion de la prochaine visite du Premier ministre, Nadir Larbaoui, ce qui est à même de "booster le développement dans la région et d'assurer la prospérité au citoyen", a affirmé le Président Tebboune, pour qui, la wilaya de Tindouf sera "un véritable pôle industriel, en créant des emplois et en donnant une nouvelle impulsion au développement".

Création d'une zone franche à Tindouf

Etant la porte de l'Afrique de l'Ouest, la wilaya de Tindouf verra la création d'une zone franche avec la Mauritanie, et ce après l'ouverture du passage frontalier, le chahid Mustapha Benboulaïd, sachant que cet espace économique et commercial sera créé avant la fin du 1er semestre de l'année prochaine, selon le Président Teb-

boune qui s'est engagé à trouver des solutions à toutes les préoccupations quotidiennes que connaît la wilaya dans les domaines de l'habitat et des ressources en eau. Le Président de la République a tenu également à affirmer que "l'Algérie a retrouvé sa place, grâce à Dieu, aux hommes et à l'Armée nationale populaire (ANP), et ce après une étape de récession, de pillage et de corruption". Quant au domaine de la santé, le Président Tebboune a relevé que la wilaya avait besoin d'un hôpital moderne et équipé, ajoutant que l'étude du projet sera prochainement réalisée, à l'occasion de la prochaine visite dans la wilaya du ministre de la Santé, en prévision du lancement de la concrétisation de cette structure de santé. Pour ce faire, le Président de la République s'est engagé à assurer tous les moyens et les conditions pour les médecins désirant exercer dans la wilaya, "tout en doublant leurs salaires".

BUREAU DE L'APN

Les résultats de la visite du Président dans la wilaya de Tindouf salués

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est félicité des résultats de la visite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la wilaya de Tindouf, lesquels « donneront une lueur d'espoir à la population de cette région du Sud », indique, dimanche, un communiqué de la chambre basse du Parlement. Présidant, samedi, une réunion du bureau de l'Assemblée, M. Brahim Boughali, président de l'APN a salué « la pose de la

première pierre du projet d'usine de traitement primaire du minerai de fer et la construction d'une ville minière en vue de l'exploitation de Gara Djebilet », relevant l'importance de ces projets à dimension stratégique et leurs retombées positives sur les habitants de cette wilaya », note la même source. Dans un autre contexte, M. Boughali a fait état d'« une initiative entreprise par l'Algérie qui préside l'Union des conseils des Etats membres de l'Organisation de la coopération isla-

mique, consistant à adresser un message aux membres les appelant à se mobiliser pour faire cesser l'agression sioniste contre Ghaza, demander à la Cour pénale internationale (CPI) d'enquêter sur les crimes de guerre commis contre le peuple palestinien et fournir des efforts continus pour établir la responsabilité de l'occupation sioniste ». M. Boughali a, en outre, souligné que ce message appelle à « agir au niveau des différentes instances régionales et interna-

tionales pour mettre fin à la politique de deux poids, deux mesures dans le traitement de la situation en Palestine, mais aussi pour faire face aux crimes incessants de l'occupant sioniste qui a repris ses agressions et bombardements ». Par ailleurs, le bureau a examiné une proposition de loi modifiant la loi portant statut général de la fonction publique et une proposition de loi concernant le secteur de la construction, ainsi que les programmes et les activités des commissions perma-

nentes. Le bureau a aussi écouté un exposé sur « l'exécution du budget de l'Assemblée pour l'exercice 2023, y compris les dépenses relatives à l'organisation de la 17e session de la Conférence de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI) ». Le bureau a, en outre, examiné « le projet du budget de l'Assemblée pour l'exercice 2024, outre différentes questions administratives ».

R E.

DROITS DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Organisation d'un atelier d'évaluation et de sensibilisation

Les "Droits des personnes aux besoins spécifiques, acquis et perspectives" ont été le thème d'un atelier d'évaluation et de sensibilisation, organisé dimanche à Alger, par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) à l'occasion de la Journée mondiale de cette catégorie, célébrée le 3 décembre de chaque année. Dans une allocution à cette occasion, le président du CNDH, Abdelmadjid Zaalani, a affirmé que l'Algérie connaissait un "progrès qualitatif" en matière de politique sociale destinée aux personnes aux besoins spécifiques, basée sur les principes généraux universels, notamment ceux adoptés dans la Convention internationale relative

aux droits de cette catégorie, ratifiée par l'Algérie en 2009. Il a également salué les efforts déployés par l'Etat algérien pour la préservation des droits de cette catégorie dans le cadre de la politique nationale de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, visant à les accompagner et à assurer leur autonomisation tout en dynamisant leur participation au développement. Il s'agit également de faciliter leur accès aux Services publics, et de leur garantir une prise en charge sociale et une insertion professionnelle. Concernant la situation dans la bande de Ghaza, M. Zaalani a condamné les crimes commis par l'occupation sioniste à l'encontre du peuple palestinien, soulignant

que l'occupant violait tous les principes énoncés dans l'ensemble des chartes internationales liées aux droits de l'Homme. Pour sa part, le député de l'Assemblée populaire nationale (APN) et membre du CNDH, Dr Ahmed Ben Aissa, a affirmé que "l'Algérie a franchi de grands pas dans le domaine de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques", à travers un arsenal juridique solide, notamment les dispositions de la Constitution et les statuts particuliers. L'Algérie "a appliqué la teneur de la convention internationale relative à cette catégorie, à l'instar du droit à l'égalité, l'égalité des chances, le droit à l'intégration dans la société, et les droits fondamentaux

relatifs à l'élection et à la candidature". La représentante du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahlem Sara Cherikhi a fait savoir, à son tour, que le ministère avait procédé à "la mise en place d'une commission multisectorielle en vue d'élaborer et de soumettre le rapport préliminaire sur la mise en œuvre de la convention internationale relative aux droits des personnes aux besoins spécifiques". Le rapport a été présenté, le 29 août 2018, au comité onusien chargé du suivi de cette convention, et ce conformément à son article 35, soulignant que le prochain rapport "sera soumis courant 2024".

R E.

TIZI-OUZOU

Lancement de plantation de 5.200 plants forestiers

Une opération de volontariat pour la plantation de 5.200 plants forestiers ? sur une superficie de 2,5 ha, a été lancée jeudi à Tizi-Ouzou par les autorités locales. Le coup d'envoi de cette opération, deuxième du genre après celle menée le 21 octobre dernier à l'entame de la campagne de plantation 2023/2024, a été donné par le wali?, Djilali Doumi, au "Pont de Takhoukht". Ont participé à l'évènement, des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), des représentants de différentes directions de wilayas, des élus locaux et nationaux, de représentants du mouvement associatif et autres organisations de la société civile, pour faire reverdir les espaces incendiés par les précédents feux de forêts. M. Doumi a mis en exergue l'importance de ce genre d'initiatives qui permet de réparer les dégâts causés par les feux de forêt, mais aussi de préserver la résilience des espaces qui ont été fragilisés par les incendies et qui sont devenus beaucoup plus exposés au phénomène d'érosion du sol. Il a salué les participants à cette opération qui "ont donné, à l'occasion, une image de la citoyenneté positive, soucieuse de la préservation de l'environnement, ainsi que de l'intérêt de la communauté et de la collectivité", a-t-il dit. Concernant les espèces choisies pour le site de Takhoukht, il s'agit, notamment, du peuplier blanc, l'eucalyptus, le casuarina et le cyprès, selon les détails fournis par le conservateur des forêts, Youcef Ould Mohamed, qui a relevé que ce sont des plants produits localement à la pépinière de la conservation des forêts et qui "s'acclimatent très bien". Ce même responsable a fait savoir qu'outre l'opération d'aujourd'hui, d'autres volontariats sont prévus. Il s'agit, particulièrement, de celui qui aura lieu à la forêt d'Ait Oumalou (région de Larbaâ n'Ath Irathen) dont 200 ha ont été incendiés en 2021. Une opération de reboisement de 50 ha en chêne-liège a déjà été réalisée, a noté le conservateur qui a assuré que "les efforts seront poursuivis jusqu'à reboiser la totalité de la superficie détruite, soit l'ensemble des 200 ha". Une autre opération de volontariat est aussi prévue au village de Boumansour dans la commune de Yakourene. Cette fois-ci, le reboisement visera la fixation d'un site instable.

EL-MÉNÉA

Intensifier les efforts pour développer l'agronomie saharienne

Les participants à une journée d'étude sur la "promotion de l'agriculture saharienne et les cultures fourragères", tenue mercredi dans la wilaya d'El-Méniaâ, ont plaidé pour l'intensification des efforts pour le développement de l'agriculture saharienne à la faveur de l'exploitation optimale des surfaces arables disponibles dans le sud du pays.

Les intervenants, agronomes et experts, ont mis en avant l'importance de mettre les bouchées doubles entre divers secteurs concernés pour promouvoir l'agriculture saharienne à la faveur de la mise en valeur des terres arables disponibles dans les régions du sud du pays et également l'implication des investisseurs dans ces efforts pour atteindre les objectifs escomptés. Le wali d'El-Méniaâ, Mokhtar Benmalek a donné un aperçu sur les potentialités existantes dans la région, notamment les atouts hydro-édaphiques, vastes étendues, et richesse animale, lui conférant "une place de choix à la carte de production saharienne et son adhésion aux efforts de l'Etat portant réalisation de l'autosuffisance et la sécurité alimentaire notamment en termes de cultures stratégiques". La wilaya d'El-Méniaâ, a ajouté le wali, a connu un grand essor en



agriculture saharienne, en céréaliculture notamment, avec une récolte, la dernière saison, de plus de 650.000 quintaux (QX), alors que pour l'actuelle saison, la région table sur une production de plus de 850.000 QX de céréales sur une surface de 17.000 ha emblavée au titre de cette campagne

labour-semences. Et d'ajouter : "les services de la wilaya s'emploient à aplanir toutes les contraintes entravant les promoteurs, accélérer l'examen et l'étude des dossiers d'établissement des permis de forage, en plus du lancement et l'inscription d'autres projets d'électrification

agricole". Cette rencontre qui a permis de mettre en valeur également l'importance des cultures fourragères dans l'amélioration de la production laitière, a été mise à profit par les participants, investisseurs agricoles, propriétaires de laiterie et importateurs des équipements agricoles, de s'initier aux nouvelles technologies utilisées en exploitation des terres agricoles. On relève à ce titre que la wilaya d'El Méniaâ a réalisé un "bond qualitatif" en matière de maïsiculture fourragère qui devra connaître, au titre de la prochaine moissons-battage, la réalisation d'une récolte de 3,5 millions Qx, selon les données des services agricoles. Cette journée d'étude qui a eu pour cadre le centre culturel de la commune de Hassi-El-Gara s'est déroulée en présence des opérateurs économiques et agricoles.

MÉDÉA

Des écoles dotées de système de chauffage en propane

Dix-huit établissements scolaires du cycle primaire localisés dans différentes communes de Médéa ont été équipés durant les derniers mois de système de chauffage en gaz propane, ont indiqué samedi les services de la wilaya. Cette opération a ciblé les écoles primaires situées dans des communes du sud et sud-ouest de la wilaya, à savoir Bouaiche, Boughezoul, Azziz, Ouled-

Antar, Bouchrahl et Chahbounia, a indiqué la même source. Il est prévu le remplacement graduel des anciennes poêles à mazout utilisées dans de nombreux établissements éducatifs ouverts dans les zones rurales, par des chauffages fonctionnant au gaz propane, a-t-on ajouté. Les services de la wilaya font part, dans ce contexte, de l'équipement prochain de six écoles primaires d'installations de chauff-

fage moins polluant et plus économiques à la faveur de cette opération. Il s'agit de quatre nouvelles écoles de la commune de Bouaiche, à 117 km à l'extrême sud de la wilaya, et deux autres à Bouchrahl, à l'est de Médéa. Six établissements éducatifs avaient bénéficié de mêmes installations à la faveur de la première phase de cette opération, entamée au courant de l'année 2022.

SÉTIF

Mise en service du réseau d'alimentation en eau potable de la commune de Boutaleb

Le réseau d'alimentation en potable (AEP) du centre de la commune de Boutaleb (sud de Sétif), entièrement réhabilité, vient d'être mis en service, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya. L'opération de mise en service, supervisée samedi par le wali, Mustapha Limani, permet désormais aux 13.000 habitants de la commune d'être approvisionnés en eau de manière régulière à raison d'un jour sur deux, a précisé la même source.

Un investissement public de 79 millions de dinars a été consenti pour la conduite de l'opération de réhabilitation et de rénovation du réseau d'AEP, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment dans les zones isolées, a-t-on encore souligné. D'autre part, le chef de l'exécutif local a donné le coup d'envoi d'une opération de renforcement et d'extension du réseau d'assainissement de la même commune, moyennant un investissement public de 15 millions de dinars puisé de la

Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Il est à noter que le secteur des Ressources en eau a connu, ces dernières années, un développement important qui s'est traduit par une nette amélioration de l'AEP dans cette wilaya de 2 millions d'habitants grâce, entre autres, à la réalisation et l'équipement de nombreux forages et au fonçage de puits, a conclu la même source.

TIMIMOUN

Sessions de formation en filières agricoles au profit des agriculteurs

Des agriculteurs et éleveurs, issus des wilayas du Sud du pays, prennent part à des sessions de formation en diverses filières agricoles et d'élevage initiées par l'Institut de technologie spécialisé en formation en agriculture saharienne de Timimoun, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Issus des wilayas de Timimoun, Adrar, Bordj Badji

Mokhtar, El-Méniaâ et Béné-Abbès, ces agriculteurs actuant dans diverses activités agricoles devront suivre de formation théorique et pratique qualifiante en différents itinéraires agricoles et segments culturels, notamment stratégiques, ainsi que le développement de l'aviculture, dans le but d'améliorer la production avicole, a indiqué un responsable de l'institut, Abdelmad-

jid Lahrache. Encadrées par un corps spécialisé, experts, agronomes et vétérinaires privés, ces sessions s'assignent comme objectifs l'amélioration du rendement agricole à la faveur de l'accompagnement des agriculteurs et éleveurs et d'aplanir les contraintes rencontrées sur terrain, dont la lutte contre les maladies phytosanitaires et animales, a-t-on indiqué.

Cette opération qu'abrite l'institut de technologie spécialisé en formation en agriculture saharienne de Timimoun, s'inscrit au titre de l'initiation des agriculteurs sur les différentes techniques et l'échange des expériences dans le but de promouvoir les activités agricoles et atteindre la performance productive en diverses cultures, selon les organisateurs.

Pourquoi la transition énergétique sera une vraie guerre

Pour réussir la transition énergétique, il va falloir investir des sommes colossales dans des dépenses non productives. Non comme dans une révolution industrielle, mais comme dans une guerre.

Jean-Marc Vittori

A quoi ressemblera la transition écologique ? Agnès Pannier-Ru-nacher, évoque une transformation « d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle ». La ministre de la transition énergétique a raison. Sur le plan technique, nous allons devoir bouleverser nos façons de produire, renouveler nos équipements, vivre autrement. Mais sur le plan économique et financier, la révolution industrielle n'est pas la bonne référence. La bonne référence, c'est la guerre. Car il va falloir investir massivement. Avec une particularité : cet effort, qui se chiffre en dizaines de milliers de milliards d'euros ou de dollars à l'échelle de la planète, ne servira pas à produire plus.

Pas d'espoir de gain économique
L'effort aura un autre objectif. Il servira à produire mieux, plus proprement, mais sans engendrer des recettes supplémentaires qui permettent de rentabiliser le capital investi. Le modèle économique ne peut donc pas être celui des révolutions industrielles, mues par la recherche d'efficacité. En revanche, c'est ce qui se passe dans une guerre. Les pouvoirs publics investissent des montants massifs pour acheter ou fabriquer des canons, des chars, des avions sans en espérer le moindre gain économique. Le

but, c'est de gagner la guerre. Economiquement et financièrement, la transition énergétique et écologique sera donc une guerre. Il faut en tirer les conséquences, en regardant ce qui s'est passé lors des conflits du passé.

Lutte contre les dérives bureaucratiques
La conséquence la plus évidente, c'est que l'Etat prend la main. Le marché ne sait pas organiser la guerre. C'est pour cette raison que la notion de « planification écologique » a surgi. Seul l'Etat peut impulser l'action, la coordonner... et prélever des masses d'argent. Avec comme seule promesse une espérance de victoire. Ce qui pose immédiatement une question d'efficacité. L'Etat n'est pas très bon dans l'organisation des circuits productifs. L'URSS s'en est effondrée. Et avant cet effondrement, pendant la Première Guerre mondiale, Georges Clemenceau était obsédé par la lutte contre les dérives bureaucratiques. Tout comme Winston Churchill pendant la Seconde, au point de choisir un chef d'entreprise pour créer un ministère de la production d'aéronefs (secteur hautement stratégique) et court-circuiter la machine administrative.

« Profiteurs de guerre »
Ensuite, il faut de l'argent. Et là, tous les moyens sont bons. Le premier est l'emprunt, avec des appels insistants au peuple. « Pour la France, versez votre or »,

proclame une affiche célèbre de 1915 montrant un coq belliqueux sortant d'une pièce de monnaie en menaçant un soldat... Les programmes d'emprunts ont souvent financé plus de la moitié de l'effort de guerre. Avec parfois de fortes incitations pour les rendre pratiquement obligatoires.
Le deuxième moyen pour alimenter la machine de guerre est l'impôt, souvent au nom de l'équité. En France, un impôt sur les bénéfices a été prélevé pour la première fois en 1916, sous la forme d'une taxe sur les gains exceptionnels engrangés par les « profiteurs de guerre ». Aux Etats-Unis, Franklin Roosevelt a porté le taux d'impôt sur les revenus les plus élevés à 94 % en 1944 (après avoir échoué deux ans plus tôt à faire voter une taxation à 100 % au-delà de 25.000 dollars).

Taux d'intérêt plafonnés
Le troisième moyen est la création monétaire. La planche à billets tourne facilement en temps de guerre, quitte à engendrer par la suite de fortes poussées inflationnistes. En France, la création monétaire a financé le dixième des dépenses induites par le conflit de 1914-1918. Aux Etats-Unis, le Congrès a voté en 1942 une loi autorisant la Réserve fédérale à acheter des obligations au Trésor. Ce qui a permis à la banque centrale de plafonner les taux d'intérêt, en acqué-

rant des titres publics dès que le loyer de l'argent dépassait 0,4 % à court terme ou 2,5 % à long terme. L'économie de la transition n'est cependant pas une économie de guerre jusqu'au bout. Si la victoire a ici une valeur inestimable (elle permettra la sur vie de l'espèce humaine), elle ne rapportera pas d'argent. Contrairement ce qui s'est passé jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Pas de trésor cette fois-ci
En 1918, l'Allemagne a été condamnée à payer de lourdes réparations à la France. La France a dû verser des sommes colossales à ses vainqueurs en 1815 et 1871. Dans les guerres du Moyen Age, le camp victorieux s'emparait d'un trésor et soumettait de nouvelles populations à l'impôt. Rien de tel cette fois-ci. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour renoncer. Car en termes économiques, la transition sera à peine une guéguerre. En 1944, les dépenses militaires constituaient 45 % du PIB américain. Les investissements supplémentaires requis pour la transition énergétique, eux, sont évalués pour la France à près de 70 milliards d'euros par an dans le rapport piloté par Selma Mahfouz et Jean Pisani-Ferry. Même en supposant qu'il faudra investir deux fois plus, la facture dépasserait à peine 5 % du PIB. Pas besoin d'un Roosevelt pour y arriver.

Source : Les Echos

Chroniques et intelligence artificielle

L'intelligence artificielle redéfinit-elle l'écriture de chroniques économiques ? Elle peut aider, voire remplacer les chroniqueurs. Cela doit inquiéter les lecteurs.

Par Julien Damon *

Dans un monde où l'intelligence artificielle (IA) prend de plus en plus de place dans notre quotidien, la question de savoir si elle peut écrire des chroniques économiques pertinentes et de qualité se pose naturellement. L'IA a fait d'énormes progrès en matière de traitement du langage naturel, mais peut-elle réellement capturer la complexité et la nuance nécessaires pour analyser les tendances et fournir des commentaires avisés ? D'une part, l'IA dispose de capacités impressionnantes pour la collecte et l'analyse de données. Grâce à des algorithmes sophistiqués et à l'apprentissage automatique, elle peut explorer d'énormes ensembles de données, identifier des modèles et générer des rapports détaillés en un temps record. De plus, elle peut agréger des informations provenant de sources diverses et fournir une analyse quantitative approfondie. Cependant, la rédaction de chroniques économiques va au-delà de la simple compilation de données chiffrées. Elle implique une compréhension approfondie du contexte, des interactions sociales, politiques et internationales, ainsi qu'une capacité à formuler des idées claires et à présenter des arguments convaincants.

La « perspective humaine »
Les chroniqueurs humains apportent une perspective unique à leurs analyses. Ils ont la capacité de contextualiser les données, d'expliquer les implications pour le grand public et d'intégrer des éléments qualitatifs dans leurs réflexions. Leur expérience et leur intuition jouent un rôle crucial dans la formulation d'opinions éclairées et dans la création de contenus accessibles à un large éventail de lecteurs. L'IA peut certes produire des articles, mais ces derniers peuvent manquer de la subtilité, du discernement et de l'authenticité que les lecteurs recherchent souvent. Les chroniques économiques nécessitent une analyse contextuelle, une réflexion critique et une capacité à anticiper les implications futures des tendances, des aspects qui restent difficiles à reproduire pour les algorithmes. Bien que l'IA puisse contribuer à la rédaction de certaines parties des chroniques en fournissant des données et des analyses, la qualité rédactionnelle et l'expertise humaine restent indispensables pour créer des textes impactants et stimulants. L'association entre l'IA et le travail des experts humains ouvre de nouvelles perspectives et peut améliorer la qualité globale des analyses économiques présentées au public.

3.000 signes en quelques secondes
Stop ! Tout le début de ce texte, jusqu'au mot « stop », a été proposé par le célèbre agent conversationnel ChatGPT. Celui-ci n'aura mis que quelques secondes à produire quelque 3.000 signes sur le sujet : « L'intelligence artificielle peut-elle écrire des chroniques économiques ? » Le résultat est-il si bluffant ? C'est au lecteur de le dire.
Le chroniqueur soucieux de sa plume pense certainement qu'il aurait pu stylistiquement mieux faire, que les mots auraient pu être mieux choisis, les développements moins creux. Le chroniqueur pressé se dit que désormais il pourra gagner un temps considérable. Le chroniqueur malhonnête (même s'il ne se sait pas forcément ainsi) se dit qu'il n'aura même plus à plagier ou picorer ailleurs. Une machine fera le travail pour lui. En tout cas, une IA générative bien promptée (c'est-à-dire bien interrogée) peut assurément changer la vision qu'ont les observateurs les plus dubitatifs à l'égard des annonces, triomphantes ou alarmistes, sur la révolution en cours. Question à 100 euros : les dernières phrases de cette chronique ont-elles ou non été écrites par ChatGPT ?

* sociologue

Source : Les Echos

ÉMIRATS ARABES

Conclusion d'un accord de libre-échange avec la Colombie

Les Émirats arabes unis ont annoncé avoir conclu les termes d'un accord commercial avec la Colombie, qu'ils ont qualifié de premier accord bilatéral de ce type entre le Golfe et l'Amérique du Sud.

"Les Émirats arabes unis et la Colombie ont conclu les termes d'un accord de partenariat économique global – le premier accord commercial bilatéral entre le Golfe et l'Amérique du Sud", a écrit Thani Al Zeyoudi, ministre d'État chargé du Commerce extérieur des Émirats arabes unis, sur X. "Nous pouvons envisager une nouvelle ère de coopération qui générera de la croissance pour les deux pays."

L'agence de presse officielle des Émirats arabes unis WAM a déclaré que l'accord, une fois mis en œuvre, "supprimera ou réduira les droits de douane sur la majorité des gammes de produits, éliminera les barrières commerciales inutiles, améliorera l'accès au marché et approfondira la collaboration" dans divers secteurs, notamment l'énergie, les télécommunications et le tourisme et la production alimentaire.

TUNISIE

Des taxes douanières sur les produits turcs

Le gouvernement tunisien a annoncé qu'il imposerait des taxes douanières sur certains produits industriels turcs dans le cadre d'une révision de l'accord commercial avec la Turquie.

Ces taxes comprennent "une liste de produits industriels ayant une contrepartie fabriquée localement, destinés à la consommation dans les secteurs des produits de nettoyage, des matières plastiques, des roues en caoutchouc et du prêt-à-porter". Le gouvernement a ajouté que dans le cadre de la révision de l'accord, la Turquie exempterait des taxes douanières les quotas annuels d'exportation de certains produits agricoles tunisiens.

Un comité de travail ministériel sous la supervision du Premier ministre tunisien Ahmed Al-Hachani a approuvé les propositions du Comité de partenariat entre la Tunisie et la Turquie concernant le développement de l'accord de libre-échange.

Ces propositions prévoyaient également l'organisation d'un forum d'investissement économique au cours du premier semestre 2024 pour soutenir les investissements turcs en Tunisie dans les domaines d'intérêt commun.

Le déficit commercial constitue l'un des principaux problèmes de la Tunisie, confrontée à une crise financière et économique sans précédent. Ils'est aggravé de 26,8% en octobre dernier sur une base mensuelle, atteignant deux milliards de dinars tunisiens (645,4 mil-



lions de dollars).

La Tunisie connaît une grave crise économique, exacerbée par les répercussions de l'apparition de la pandémie du Corona (Covid-19) et le coût élevé des importations d'énergie et de matériaux de base suite à la crise russo-ukrainienne.

En janvier dernier, le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Marawan Al-Abasi, a déclaré que les estimations de la banque indiquent que l'inflation atteindra 11% en 2023, contre 8,3% l'année dernière. Lundi dernier, le gouvernement tunisien a

lancé une souscription nationale, la quatrième cette année, pour lever 700 millions de dinars (225,33 millions de dollars) pour financer le budget de l'année en cours, dans un contexte de difficultés d'obtention de prêts extérieurs. Lors des trois précédentes introductions en bourse cette année, le gouvernement a levé plus de 800 millions de dollars. Le gouvernement a annoncé en novembre dernier que le déficit budgétaire pour 2023 passerait de 5,2 % prévu précédemment à 7,7 % du PIB.

La Tunisie vise à réduire le déficit budgétaire en imposant des taxes supplémentaires sur les banques, les hôtels, les restaurants, les cafés touristiques et les sociétés de boissons alcoolisées.

En Turquie, les données du ministère turc du Commerce ont montré samedi dernier que le déficit commercial du pays a diminué de 32,6% sur une base annuelle pour atteindre 5,92 milliards de dollars en novembre dernier. Le ministre du Commerce, Omar Polat, a déclaré, lors d'une conférence de presse, que les exportations ont augmenté de 5,2% à 23,01 milliards de dollars en novembre dernier, tandis que les importations ont chuté de 5,6% à 28,93 milliards de dollars.

ARABIE SAOUDITE

Le pays accueillera la 21e Conférence générale de l'ONUDI en 2025

L'Arabie saoudite a été sélectionnée pour accueillir la 21e session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) à Riyad en novembre 2025 suite à une résolution adoptée par les 172 membres de l'organisation basée à Vienne, a annoncé samedi la

SPA. La sélection du Royaume a eu lieu lors de la 20e session de la Conférence générale de l'ONUDI tenue à Vienne, capitale autrichienne, avec la participation d'une délégation officielle saoudienne, dirigée par le ministre de l'Industrie et des Ressources minérales, Bandar Ibrahim Alkhorayef.

**EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES IRAKIENNES EN NOVEMBRE
Les recettes sont tombées à 8,5 milliards \$**

Les données du ministère irakien du Pétrole ont montré que les exportations moyennes de pétrole de l'Irak ont atteint 3,433 millions de barils par jour en novembre, contre 3,382 millions de barils le mois précédent.

Le ministère a indiqué dans un communiqué que les recettes des exportations irakiennes se sont élevées à 8,5 milliards de dollars en novembre, contre 9,26 milliards de dollars le mois précédent, soit

une baisse de 8,5 %.

Les exportations totales de l'Irak ont diminué à 102,97 millions de barils en novembre, contre 104,83 millions de barils en octobre.

Le ministère a déclaré que le prix moyen du baril de pétrole a atteint 82,66 dollars le baril en novembre, contre 88,31 dollars le mois précédent.

Jeudi dernier, l'Irak a annoncé une réduction volontaire supplémentaire de sa production pétrolière de 220 000 barils par jour, à comp-

ter du 1er janvier, pour une durée de 3 mois.

Le ministère irakien du Pétrole a déclaré dans un communiqué que la production de brut atteindra 4,009 millions de barils par jour jusqu'à fin mars, « et après cela, afin de soutenir la stabilité du marché, ces quantités de réduction supplémentaires seront progressivement rétablies en fonction des conditions du marché ».

Il a ajouté que cette réduction s'ajoute à une réduction volontaire

de 211 000 barils par jour annoncée par l'Irak en avril 2023 et qui se poursuivra jusqu'en décembre 2024.

Il a expliqué que l'objectif de la nouvelle réduction est de « renforcer les efforts de précaution déployés par les pays de l'OPEP+ dans le but de soutenir la stabilité et l'équilibre des marchés pétroliers ».

TURQUIE

Le déficit commercial diminue de 32,6% à 5,9 milliards de dollars en novembre

Les données du ministère turc du Commerce ont montré que le déficit commercial du pays a diminué de 32,6% sur un an pour atteindre 5,92 milliards de dollars en novembre.

Selon Reuters, le ministre du Commerce, Omar Polat, a déclaré lors d'une conférence de presse que les exportations ont augmenté de 5,2% à 23,01 milliards de dollars en novembre, tandis que les importations ont chuté de 5,6% à 28,93 milliards de dollars.

Le Fonds monétaire international s'attend à ce que la croissance en Turquie atteigne 4,0 % cette année et 3,25 % l'année prochaine, ainsi qu'une baisse de l'inflation à 46 % fin 2024.

Des données récentes ont montré que l'économie turque a connu une croissance de 5,9 % au troisième trimestre de l'année, dépassant les attentes, tirée par les dépenses des ménages, mais l'activité devrait ralentir d'ici la fin de l'année.

Les données de l'Institut turc des statistiques ont

montré que le produit intérieur brut a augmenté de 0,3% par rapport au trimestre précédent sur la base d'un ajustement à la lumière des facteurs saisonniers et selon le calendrier, et que la croissance au deuxième trimestre a été ajustée de 3,8% à 3,9%. %. Selon une enquête de Reuters, l'économie turque devrait connaître une croissance annuelle de 5,6% au troisième trimestre avant de ralentir à 4% en raison de la hausse des taux d'intérêt de 8,5% depuis juin.

GOUVERNANCE DU MARCHÉ DU CARBONE

Le Rwanda signe des accords avec Singapour et le Koweït

Le Rwanda a signé le 2 décembre des accords de coopération avec Singapour et le Koweït pour la mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord de Paris qui régit le marché du carbone.

Les marchés du carbone sont des systèmes d'échange dans lesquels les crédits carbone sont vendus et achetés. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les entreprises ou les particuliers peuvent utiliser les marchés du carbone pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre en achetant des crédits carbone auprès d'entités qui suppriment ou réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Un crédit carbone négociable équivaut à une tonne de dioxyde de carbone (CO2), ou à la quantité équivalente d'un autre gaz à effet de serre réduit, séquestré (absorbé) ou évité. Lorsqu'un crédit est utilisé pour réduire, séquestrer ou éviter des émissions, il devient une compensation et n'est plus négociable. L'article 6 de l'Accord de Paris autorise les pays à coopérer volontairement entre eux pour atteindre les objectifs de réduction des émissions fixés dans leurs CDN. Cela signifie qu'en vertu de l'article 6, un ou plusieurs pays pourront transférer des crédits carbone issus de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour aider un ou plusieurs pays à atteindre leurs objectifs climatiques. L'article crée la base de

l'échange de réductions d'émissions de GES (ou « résultats d'atténuation ») entre les pays. Selon REMA, le commerce du carbone fait partie des solutions innovantes de financement climatique qui aideront le Rwanda à atteindre son objectif de réduction des émissions de 38 % d'ici 2030. Alors qu'elle présidait le lancement du Cadre, la Ministre de l'Environnement, Jeanne d'Arc Mujawamariya, a déclaré qu'il s'agissait d'une étape cruciale pour faire progresser l'action climatique, faciliter la participation du Rwanda et maximiser les opportunités du marché du carbone. Le cadre du marché du carbone du Rwanda a été commandé par l'Autorité rwandaise de gestion de l'environnement (REMA), avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Rwanda. Sa création démontre l'engagement du Rwanda à atteindre les objectifs de réduction des émissions énoncés dans la contribution déterminée au niveau national (CDN) actualisée du Rwanda – un plan d'action climatique visant à réduire les émissions et à s'adapter à l'impact climatique. Selon REMA, ce cadre contribuera à rétablir la confiance sur le marché et à réduire l'incertitude

pour les participants au projet, en particulier pour le secteur privé. Il établit une structure de gouvernance et institutionnelle qui permettra au Rwanda de réfléchir davantage à sa participation aux marchés du carbone. En outre, le cadre fournit une opérationnalisation des éléments opérationnels/techniques, tels que la détermination des procédures spécifiques nécessaires pour participer, y compris, mais sans s'y limiter, le cycle du projet, les exigences pour garantir l'intégrité environnementale et les processus de reporting. La directrice générale du REMA, Juliet Kabera, a déclaré que « le cadre garantira que chaque crédit acheté au Rwanda sera effectué d'une manière transparente, vérifiée et répond aux exigences du marché international du carbone », selon un communiqué de presse publié par le ministère de l'Environnement. Le Rwanda a élaboré des lignes directrices nationales adéquates en matière de crédits de carbone, y compris des structures institutionnelles, juridiques et de gouvernance et un solide registre national du marché du carbone pour éviter la double comptabilisation des émissions de GES. Dans la CDN actualisée du

Rwanda, a souligné Kabera, le gouvernement s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 38 p% grâce à des mesures incondtionnelles et conditionnelles dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des déchets, des processus industriels et de l'utilisation des produits ; et pilotera l'adaptation dans huit secteurs : l'eau, l'agriculture et la foresterie, la santé, les transports et les mines. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement s'est engagé à mobiliser 11 milliards de dollars (5,7 milliards de dollars pour l'atténuation et 5,3 milliards de dollars pour les mesures d'adaptation) pour la mise en œuvre complète de la CDN (d'ici 2030). Kabera a déclaré que le gouvernement s'est engagé à mobiliser des ressources financières intérieures d'environ 4,1 milliards de dollars, tandis que les 6,9 milliards de dollars restants seront requis de la communauté internationale. Pour atteindre son objectif conditionnel, le Rwanda a l'intention d'utiliser différentes sources de financement climatique, notamment les mécanismes internationaux du marché du carbone et les approches coopératives au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris.

POUR REMETTRE À NIVEAU LE TRONÇON NDALANTANDO/CAXILO EN ANGOLA

Le gouvernement approuve un financement de 65 millions USD

La densification de son réseau routier national est un défi que l'Angola compte relever avec d'importants programmes d'investissement dont certains sont déjà en cours. Le gouvernement angolais a récemment approuvé un financement de 65 millions USD pour remettre à niveau le tronçon Ndalantando/Caxilo, section clé des routes nationales EN 230 et EN 120. La route s'étend sur 45 km et permet de relier les provinces de Luanda à Cuanza Norte. Elle permet notamment de raccorder le littoral avec régions du nord et de l'est du pays et constitue un passage obligatoire pour le trafic routier depuis les ports du pays vers le septentrion. Elle est actuellement fortement dégradée sur de longues sections, et ne dispose pas d'infrastructure de drainage des eaux. Cela rend le risque d'accident très élevé et met à rude épreuve l'acheminement des marchandises de même que la durabilité de véhicules. Le projet complètera le vaste programme d'infrastructures routières annoncé par le gouvernement qui entrevoit de construire près de 2 142 kilomètres d'ici 2024 de routes bitumées dans le sud du pays. Il soutiendra aussi un autre plan en cours pour doter le pays de 20 ponts, d'un pont métallique et pour réhabilitation environ 900 kilomètres de routes. Ces projets serviront à densifier le réseau routier angolais et renforcer l'accessibilité des régions intérieures du pays, de même qu'à faciliter les échanges.

CONGO

Les exportations des produits pétroliers chutent de 35,5%

Les exportations des produits pétroliers du Congo ont chuté de 35,5% au second trimestre 2023, entraînant une contraction de l'excédent commercial sur la même période. Le solde a affiché 961,2 millions \$ contre 2,3 milliards au second trimestre 2022. L'excédent de la balance commerciale du Congo s'est contracté à 52,7% au cours du second trimestre 2023. C'est ce qui ressort de la note de conjoncture publiée par le ministère des Finances. Selon la note, le solde de la balance s'est établi à 588,6 milliards FCFA (961,2 millions \$) entre avril et juin 2023 contre 1243,3 milliards FCFA (2,03 milliards \$) à la même période en 2022. D'après les données de l'institution, la valeur

des importations a grimpé à 14,9%, atteignant 955,6 millions \$ au second trimestre 2023 contre 831,5 millions \$ à la même période l'année dernière. Elles sont tirées principalement par les produits énergétiques (336,4%) et les produits alimentaires (22,3%), précise la note. Pendant la même période, les exportations ont diminué de 33 %, totalisant 1,9 milliard de dollars par rapport à 2,8 milliards de dollars précédemment. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des exportations de produits pétroliers (-35,5 %), affectées par la chute des prix du pétrole et la dépréciation du dollar par rapport à l'euro. Les produits pétroliers représentaient environ 97% des revenus d'exportations sur la période étudiée, indique le ministère.

Depuis le 4e trimestre 2022, l'excédent commercial de ce pays d'Afrique centrale est en baisse constante, en raison des causes évoquées plus haut concernant la baisse du second trimestre 2023. Au premier trimestre 2023 par exemple, l'excédent commercial du Congo s'était déjà amenuisé de 56,8% en glissement annuel, selon les données officielles. Dans une déclaration datant du 19 juillet 2023, l'Etat congolais avait estimé que la croissance économique devrait s'établir à 4% cette année, en raison d'une bonne tenue des secteurs pétroliers. Toutefois, la situation actuelle dudit secteur remet en cause cette estimation à pratiquement 3 mois de la fin de l'année.

MALI

L'exploitation et l'exportation de l'or en hausse de 24%

Les compagnies actives localement dans l'exploitation du métal jaune comprennent les canadiens B2Gold, Allied Gold, Barrick, l'australien Resolute ou encore le britannique HummingbirdResources. Au Mali, l'or a généré des revenus de 383 milliards FCFA (618,8 millions \$) en 2021, soit une hausse de 24 % en glissement annuel. C'est ce que révèle le dernier rapport du comité local de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives publié en septembre 2023 et qui prend

en compte une douzaine de producteurs du métal jaune, dont les mines ont livré 63,70 tonnes. Dans son ensemble, le secteur extractif (mines, carrières et hydrocarbures) a généré 523,39 milliards FCFA de revenus en 2021, dont 450 milliards proviennent des sociétés extractives et le reste des sous-traitants. Il s'agit d'une hausse significative par rapport à 2020 où les revenus du secteur extractif avaient atteint 429,57 milliards FCFA. Malgré cette augmentation, la contribution du secteur a légèrement

reculé, passant de 9,74 % en 2020 à 9,17 % l'année suivante. Le rapport ITIE précise que le secteur extractif a représenté 79,04 % des exportations maliennes en 2021 (contre 82 % en 2020), 22 % des revenus de l'État (contre 20,73 % en 2020). La contribution à l'emploi a par ailleurs plus que doublé, passant de 0,8 % en 2020 à 1,84 % en 2021. Notons que les revenus du secteur extractif ont été composé entre autres des dividendes (66,57 milliards FCFA), impôt sur les sociétés (157 milliards

FCFA) et droits de douane (53,06 milliards FCFA). Le principal bénéficiaire de ces revenus reste le budget national, auquel ont été affectés 394,52 milliards FCFA. Pour rappel, le gouvernement cherche à accroître le rôle du secteur extractif dans l'économie, et a révisé à cet effet le code minier. Selon la nouvelle loi adoptée en août par le Parlement malien, la part maximale de l'État dans les projets miniers passe à 30 %, contre 20 % précédemment.

BOURSE DE PARIS

Ces groupes qui peuvent quitter ou rejoindre le CAC 40 prochainement

Le conseil scientifique d'Euronext se réunira le 7 décembre pour statuer sur la composition de l'indice phare de la Bourse de Paris. Alstom ou Worldline semblent menacés tandis qu'Accor paraît bien placé pour faire son retour.

Se dirige-t-on vers un grand ménage d'automne pour le CAC 40? Comme chaque trimestre, le conseil scientifique d'Euronext, l'opérateur de la Bourse de Paris, se réunira jeudi 7 décembre pour statuer sur la composition de l'indice phare de la place parisienne. Dans tous les cas, la décision du conseil scientifique ne devrait pas constituer une révolution copernicienne pour l'avenir du CAC 40. "Les modifications dans la composition du CAC 40 ne devraient pas avoir d'influence majeure dans l'évolution de l'indice. Tout simplement car les plus petites capitalisations du CAC 40, qui concernent donc les nouvelles entrées, représentent une très faible pondération dans la construction de l'indice", explique Pascal Quiry, professeur de finance à HEC et co-auteur de la lettre Vernimmen. Reste qu'identifier les valeurs susceptibles de quitter ou de rejoindre l'indice n'est pas dénué d'intérêt, puisque théoriquement, les nouveaux venus bénéficient de flux acheteurs liés à la gestion passive. Les gérants de fonds indiciels (ETF) doivent en effet modifier leur portefeuille, de sorte à continuer de répliquer le CAC 40. Rappelons que le conseil scientifique d'Euronext, pour décider de l'entrée ou de la sortie de l'indice, se base sur deux classements des valeurs parisiennes: le poids en termes de capitalisation boursière flottante et les volumes d'échanges. Si ces classements servent de support au conseil scientifique, ils ne constituent pas pour autant des critères exclusifs. "Il est plus ou moins admis que le conseil scientifique d'Euronext, au-delà des critères techniques, peut prendre en compte d'autres enjeux, comme la diversité sectorielle du CAC 40", explique Pascal Quiry.

Alstom et Worldline comme suspects idéaux
Après la sortie de Vivendi en juin dernier au bénéfice d'Edenred, aucun candidat à un départ de l'indice ne semblait franchement se distinguer. Jusqu'au mois d'octobre, durant lequel Alstom (-37,58%) et Worldline (-59%) ont connu des plonges sur une séance inédits ou presque. Et sur l'ensemble de l'année, 2023, le premier affiche une chute de 48,3% et le second un repli de 58,75%. Certes, Teleperformance accuse une baisse guère éloignée de celle d'Alstom (-42,5%), mais sa capitalisation boursière demeure nettement plus élevée que celle de l'équipementier ferroviaire (8,2 milliards d'euros contre 4,5 milliards pour Alstom et 4,26 milliards pour Worldline). Alstom a émis un lourd avertissement sur son cash avant d'ouvrir, mi-novembre, la porte à une potentielle augmentation de capital pour préserver sa note de crédit, possibilité que le groupe refusait d'envisager auparavant. De son côté, Worldline a, le mois dernier, abaissé ses objectifs annuels et mis de côté ses cibles de moyen terme tout en publiant une croissance inférieure aux attentes. Ce qui a constitué un sérieux revers auprès d'un marché qui avait déjà affiché son désamour, ces dernières années, pour le secteur des paiements. Comme l'ont souligné nos confrères de L'Agefi, avec ces lourdes chutes, les deux groupes voient leur statut de pensionnaires du CAC 40 être menacé. D'après le média financier, les deux valeurs constituaient de très loin les deux pondérations les plus faibles de l'indice à la clôture du 16 novembre dernier. Et leurs capitalisations boursières sont désormais inférieures à bon nombre de sociétés logées au sein du CAC Next 20,

sorte d'antichambre du CAC 40. Reste donc, à savoir si le conseil scientifique d'Euronext patientera ou décidera de sortir une des deux valeurs voire les deux à la fois. "Historiquement, il est arrivé plusieurs fois au conseil scientifique de sortir deux ou trois valeurs du CAC 40. Cela pourrait donc se reproduire cette fois ou à une autre occasion", souligne Pascal Quiry. Notons toutefois que Worldline possède un atout: le groupe demeure l'un des rares représentants du secteur technologique au sein du CAC 40. Et les remplaçants potentiels manquent un peu à l'appel. Au sein du CAC Next 20, Soitec et Ubisoft peuvent prétendre à ce statut de valeur technologique. Mais le parcours boursier de Soitec (+6% depuis le début de l'année) n'est pas flamboyant et Ubisoft affiche une capitalisation (3,3 milliards d'euros) inférieure à celle de Worldline.

Le beau parcours boursier d'Accor
Si Alstom et Worldline apparaissent donc comme les groupes les plus menacés du CAC 40, quels groupes pourraient au contraire rejoindre l'indice parisien? Comme nous l'avons noté dans un précédent article, une valeur du CAC Next 20 affiche un récent parcours boursier qui pourrait attirer l'attention du conseil scientifique d'Euronext: Accor. Le groupe hôtelier gagne 39% depuis le début de l'année. La société dirigée par Sébastien Bazin a surfé sur la reprise du tourisme, relevé à plusieurs reprises ses perspectives annuelles, tenu une journée investisseurs qui a été considérée comme réussie par les analystes, vu sa note de crédit relevée par les agences, et a annoncé des rachats d'actions. Beaucoup de bonnes cases ont donc été cochées. Par ailleurs, sa capitalisation boursière de plus de 8,6 milliards d'euros, avec un flottant de 75%, semble suffisante pour intégrer le CAC 40. Ou plutôt le réintégrer puisqu'Accor avait quitté l'indice en septembre 2020, remplacé par... Alstom. En dehors d'Accor, il est plus difficile de distinguer des candidats. Sodexo, qui avait lui quitté le CAC 40 en juin 2020, gagne 10,6% depuis le début de l'année et affiche une capitalisation boursière de 14,6 milliards d'euros. Mais le groupe de restauration collective s'apprête à coter en Bourse à part sa filiale de titres de services prépayés, Pluxee, l'an prochain. Ce qui devrait mécaniquement réduire

sa capitalisation boursière. Et son flottant reste par ailleurs relativement limité (55%). L'Agefi évoque d'autres groupes mais qui possèdent certains handicaps, comme Eiffage, qui pâtit de la présence au sein du CAC 40 de ses comparables Vinci et Bouygues, ou encore Bureau Veritas et Euronext, qui ont pour désavantage d'afficher des volumes d'échanges nettement inférieurs à ceux d'Accor. Le média financier cite aussi un potentiel retour de Vivendi, six mois après sa sortie. Si cela peut paraître surprenant, un analyste explique à L'Agefi que le groupe se situe sur les médias,

secteur assez peu présent au sein du CAC 40. Même si l'on peut toutefois objecter que Publicis appartient à l'univers élargi "médias-publicité". Dernier point: il est permis de penser qu'Unibail-Rodamco-Westfield, seule foncière présente au sein du CAC 40, pourrait voir sa place être contestée à terme par Gecina, les deux groupes affichant des capitalisations comparables (autour de 8 milliards d'euros). Néanmoins cela ne sera probablement pas pour la réunion de jeudi prochain, vu qu'Unibail affiche une hausse de 23,3% depuis le 1er janvier contre 9,4% pour Gecina.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 01 Décembre 2023					
Valeur : 05 Décembre 2023					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.5062	134.5212
1	EUR	EURO		146.5714	146.6416
1	GBP	POUND STERLING		169.8740	169.9358
100	JPY	JAPANESE YEN		90.6987	90.7272
1	CNY	CHINESE YUAN		18.8239	18.8313
1	CHF	SWISS FRANC		153.7038	153.7912
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.2739	99.3143
1	DKK	DANISH KRONE		19.6615	19.6654
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8343	12.8394
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.4657	12.4708
1	AED	UAE DIRHAM		36.6252	36.6313
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8530	35.8647
1	KWD	KUWAITI DINAR		435.1543	435.7668
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.0648	43.4976
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3599	13.3614
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.9540	28.0972
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5415	3.5419
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.3438	179.3438

HERMES INTL

Qu'attendre en bourse en 2024 pour le secteur du luxe?

Après une année 2023 cahoteuse, UBS et HSBC estiment que la croissance des groupes de luxe devrait ralentir davantage l'année prochaine, tandis que les marges reculeraient. Dans ce contexte, quelles valeurs privilégier? L'année 2023 a été quelque peu "rock'n roll" pour le luxe, avec un parcours boursier en dents de scie. L'indice paneuropéen sectoriel Stoxx Europe Luxury 10 a d'abord progressé de 25% entre le début de l'année et la mi-juillet avant de chuter de 20% entre mi-juillet et fin octobre. A la faveur de craintes atténuées du marché sur l'inflation et de la récente remontée des places boursières, le secteur a depuis repris environ 7% pour afficher désormais une hausse de 8% sur l'ensemble de 2023. Les groupes de luxe ont dû faire face à une normalisation de la demande, qui a fait suite à la forte croissance post-pandémie enregistrée ces dernières années.

Les Etats-Unis ont été le premier grand marché où ce ralentissement a été visible, suivis de l'Europe. Ce tassement de l'activité s'est retrouvé dans les publications d'entreprises. A titre d'exemple LVMH a, fait très rare, déçu sur sa croissance au troisième trimestre, affichant une progression de son chiffre d'affaires de 9% en données comparables, soit près de moitié moins qu'au deuxième trimestre (+17%). Ce coup de frein avait été sanctionné par le marché avec une baisse de l'action de 6,5% le jour de la publication. La première capitalisation de la Bourse de Paris ne constitue pas un cas isolé: Burberry a plongé de 11,15% mi-novembre après avoir prévenu que son objectif de revenus pour son exercice 2023-2024 était menacé par l'affaiblissement de la demande, et que son résultat opérationnel pourrait s'inscrire dans le bas

des attentes du consensus. Après cette année 2023 guère de tout repos, que peut-on envisager pour la suite? La semaine dernière, Stifel soulignait en tout cas que les investisseurs se montraient encore prudents. A la suite de ses échanges avec des opérateurs de marché, la banque notait que ces derniers jugeaient qu'il était encore "trop tôt pour acheter les actions du luxe". "De nombreux investisseurs ont déclaré que notre prévision actuelle de croissance organique moyenne de 7% pour l'exercice 2024 (avec +4% au premier semestre 2024) semble trop optimiste compte tenu de l'aggravation des tensions en Europe, de l'absence de signes d'amélioration aux Etats-Unis et de la faiblesse de la macroéconomie en Chine, qui pèse sur le cluster (les dépenses à domicile et à l'étranger, NDLR) chinois", relate également Stifel.

AVEC UNE BAISSSE DE TAUX DÈS LE DÉBUT DE 2024?

L'économie canadienne pourrait se retrouver en récession

C'est mercredi que la Banque du Canada fera le point sur ses taux d'intérêt. Personne ne s'attend à une hausse du taux directeur au moment où l'économie est en stagnation et où l'inflation est presque revenue à la fourchette cible de la banque centrale. En réalité, la banque centrale pourrait commencer à envoyer un message... de baisse de taux.

Il y a un an, les économistes s'attendaient à une baisse du taux directeur dans la deuxième moitié de 2023. Une croissance économique plus forte qu'attendu en début d'année et un ralentissement de l'inflation plus lent qu'espéré ont amené les experts à repousser cette projection de quelques mois. Mais, de toute évidence, au rythme où vont les choses, on ne s'éloignera pas beaucoup, finalement, de la prévision faite il y a 12 mois. La Banque du Canada pourrait lancer, dans son communiqué de mercredi, un signal de baisse de taux, qui pourrait survenir dès le début de l'année 2024. La première annonce de l'année aura lieu le 24 janvier et la seconde, le 6 mars. Les marchés et plusieurs économistes s'attendent à une première baisse lors de la réunion du 10 avril. Cette projection pourrait toutefois changer rapidement. Beaucoup d'économistes prévoyaient qu'une première baisse de taux ne surviendrait qu'à l'été ou à l'automne 2024, jusqu'à tout récemment. Évoquer main-

tenant une baisse en avril est relativement nouveau, et les dernières données sur l'économie canadienne pourraient amener les experts à réviser leurs scénarios.

Baisse de taux : une bouffée d'oxygène attendue

Une baisse de taux en mars, par exemple, surviendrait tout juste avant la présentation du budget fédéral par la ministre fédérale des Finances, Chrystia Freeland. Celle-ci doit espérer secrètement que cette réduction puisse s'amorcer le plus rapidement possible, pour donner un peu d'oxygène et de confiance aux ménages qui s'inquiètent grandement de leurs finances. La publication des statistiques sur le PIB, jeudi dernier, appuie le scénario d'une baisse prochaine des taux d'intérêt. La Banque du Canada prévoyait une hausse du PIB de 0,8 % en variation annualisée pour les mois de juillet, août et septembre. Finalement, Statistique Canada a rapporté une baisse de 1,1 % tandis que la confiance des entre-

prises chute et que leurs investissements sont en baisse. Le recul du PIB aurait pu être plus prononcé encore, n'eût été les investissements publics. Il semble toutefois, selon les premières estimations, que le 4e trimestre de l'année pourrait afficher une faible croissance du PIB. C'est dans la première moitié de 2024 que l'économie canadienne pourrait finalement se retrouver en récession. Les profits des entreprises sont en baisse de 22,4 %, alors que la rémunération globale des travailleurs est en hausse de 6,8 %. Il est clair, selon les économistes de la Banque Nationale, que les entreprises ne seront pas en mode embauche au cours des prochains mois. Plusieurs pourraient même supprimer des emplois, ce qui est déjà le cas, par ailleurs, dans le secteur financier.

Les consommateurs inquiets

La consommation stagne depuis deux trimestres, ce qui pourrait affaiblir davan-

tage l'économie. Selon Desjardins, la consommation réelle par habitant a reculé de 1 % depuis un an. Les Canadiens épargnent davantage, ce qui n'est pas une mauvaise chose en soi. Mais c'est un signe d'inquiétude et d'incertitude. Le taux d'épargne est passé de 4,7 % au 2e trimestre à 5,1 % au 3e trimestre de 2023. Autrement dit, les ménages ont épargné 5,1 % de leur revenu disponible au cours du trimestre. La moyenne était de 2,4 % entre 2015 et 2019. D'ailleurs, l'indice de confiance des consommateurs du ConferenceBoard du Canada est plus bas actuellement qu'au début de la pandémie et que durant la crise financière de 2008-2009. Surtout, sachant qu'une hausse de taux peut mettre jusqu'à huit trimestres avant de faire pleinement effet, les majorations annoncées depuis mars 2022 n'ont donc pas encore eu leur plein effet sur la consommation au Canada.

ARGENTINE Comment Javier Milei adoucit son programme

Le président élu, qui prendra ses fonctions le 10 décembre, connaît un regain de popularité dans l'opinion au-delà de sa majorité. « Je n'ai pas voté Milei. J'ai donc suivi ses premiers pas avec scepticisme sans en attendre grand-chose. Mais je suis assez content de ce qu'il a fait. À peine élu, il s'est montré plus modéré et en a terminé avec le ton de sa campagne. Son changement d'attitude vis-à-vis du pape François et du Brésil de Lula, par exemple, est remarquable. Et sur la situation économique dont il hérite, il tient un discours de vérité : ce sera dur, dit-il, et c'est bien qu'il le dise ! » Mario T., patron d'une PME et avocat, n'est pas un « miléiste » de la première heure. Lors du second tour, le 19 novembre, il a voté pour le candidat de la coalition péroniste et de centre gauche, Sergio Massa, se méfiant du candidat libertarien, élu avec près de 56 % des voix.

POUR RÉDUIRE LES « SUPER POLLUANTS » CLIMATIQUES PROVENANT DU PÉTROLE ET DU GAZ Les États-Unis présentent un plan à la COP28

L'administration Biden a dévoilé des règles définitives visant à réprimer les rejets de méthane de l'industrie pétrolière et gazière américaine, dans le cadre d'un plan mondial visant à maîtriser les émissions qui contribuent au changement climatique. Les règles, en préparation depuis deux ans, ont été annoncées par des responsables américains lors de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques COP28 à Dubaï. Les États-Unis et les autres pays participant au sommet devaient détailler comment ils compteraient respecter l'engagement de 150 pays pris il y a deux ans de réduire les émissions de méthane de 30 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030. Le méthane a tendance à s'échapper dans l'atmosphère sans être détecté depuis les sites de forage, les gazoducs et autres équipements pétroliers et gaziers. Il a un potentiel de réchauffement supérieur à celui du dioxyde de carbone et se décompose plus rapidement dans l'atmosphère. La maîtrise des émissions de méthane peut donc avoir un impact plus immédiat sur la limitation du changement climatique. "Dès le premier jour, le président Biden a rétabli le rôle essentiel de l'Amérique en tant que leader mondial dans la lutte contre le changement climatique, et aujourd'hui nous avons soutenu cet engagement par des actions fortes", a déclaré, dans un communiqué, Michael Regan, administrateur de l'Agence américaine de protection de l'environnement. Les nouvelles politiques de l'EPA interdiraient le torchage de routine du gaz naturel produit par les puits de pétrole nouvellement forés, obligerait les compagnies pétro-

lières à surveiller les fuites des sites de forage et des stations de compression et établiraient un programme visant à utiliser la télédétection par des tiers pour détecter les rejets importants de méthane provenant de ce que l'on appelle "super émetteurs", a indiqué l'agence dans un communiqué. Ces règles empêcheraient environ 58 millions de tonnes de méthane d'atteindre l'atmosphère entre 2024 et 2038, soit presque l'équivalent de toutes les émissions de dioxyde de carbone du secteur électrique en 2021, a ajouté l'EPA.

Les groupes environnementaux ont salué les règles

"Des normes strictes en matière de méthane sont essentielles pour réduire la pollution climatique et mieux protéger la santé et la sécurité des travailleurs et des communautés vivant à proximité des sites d'extraction de combustibles fossiles", a déclaré Jill Tauber, vice-présidente des litiges climatiques et énergétiques de Earthjustice. Cette règle produira des bénéfices pour le climat et la santé pouvant atteindre 7,6 milliards de dollars par an jusqu'en 2038, a déclaré l'EPA. Cela permettra également d'augmenter la récupération de gaz naturel jusqu'à 13 milliards de dollars au cours de cette période. La règle diffère quelque peu des projets de propositions que l'EPA a publiés en 2021 et 2022, en partie en donnant à l'industrie plus de temps pour s'y conformer.

Fitch aide la Grèce à tourner la page de la crise de la dette

L'agence d'évaluation financière Fitch a relevé vendredi la note de la dette souveraine à long terme de la Grèce, de BB+ à BBB-, avec une perspective "stable", plaçant le pays en catégorie dite "d'investissement". S&P Global Ratings avait déjà sorti la Grèce de la catégorie spéculative en octobre, pour la première fois depuis 2010 et la crise de la dette. Fitch s'attend à ce que le ratio dette publique/PIB "continue à baisser fortement", d'après son communiqué publié vendredi, grâce à la croissance et à la "prudence budgétaire". "Nous estimons également que les risques politiques sont relativement faibles", poursuit l'agence de notation. Elle complimente aussi les efforts du pays méditerranéen "en matière d'assainissement budgétaire" et de "réformes fiscales". Pour le ministre grec des Finances, Kostis Hatzidakis, la décision de Fitch constitue un "succès national important",

d'après un message de réaction sur le réseau social X, anciennement Twitter. "Ce relèvement ouvre la voie à des flux d'investissement plus importants, à l'amélioration des conditions de financement de l'économie, à la croissance et à l'augmentation de l'emploi", a-t-il ajouté. Il s'est félicité que Fitch ait mis en avant "la baisse record de la dette publique de 65 points de pourcentage du PIB, passant de 205 % pendant la pandémie à 160,8 % cette année et à 141,2 % d'ici à 2027". En septembre, l'agence DBRS Morningstar, basée au Canada, avait également fait passer la note de crédit de la Grèce en catégorie "investissement". "Nous sommes fiers que les réalisations de notre pays aient été reconnues. Nous sommes déterminés à poursuivre notre programme de réformes, une voie qui attire les investissements, crée des emplois et réalise une croissance inclusive", avait alors déclaré le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis.

ALLIANT UNE SOBRIÉTÉ ÉPATANTE ET DES PERFORMANCES TRÈS SATISFAISANTES

Les 3 diesels pour tracer la route sans rien consommer en 2024 !

Plus encore qu'en 2023, l'année 2024 sera un nouveau raz-de-marée des électriques sur le marché européen. Même si les voitures à piles sont encore loin de représenter la majorité de vos achats, leurs ventes ont progressé de près de 50 % depuis le début de l'année (260 000 ex. à fin novembre) par rapport à 2022.

Avec 16 % des immatriculations, les voilà désormais largement devant les diesel, qui n'atteignent même plus les 10 %... Minoritaire, le "mazout" n'a cependant pas dit son dernier mot. Il est même encore soutenu par une majorité de grands constructeurs. Intéressant pour les sociétés dont les flottes roulent beaucoup, il peut aussi l'être pour les particuliers, dès lors que leurs déplacements se font surtout hors des villes. Si tel est votre cas, voici 3 modèles que l'on vous recommande chaudement pour 2024. Leur point commun : une sobriété épataante et des performances très satisfaisantes.

•Une citadine : la Renault Clio dCi 100, dès 22 000 €

Parmi les petites diesels – de plus en plus rares –, la Renault Clio tire son épingle du jeu. La bonne nouvelle, c'est que le restylage de la citadine du Losange n'a pas signifié l'arrêt du diesel. Une excellente nouvelle pour les grands rouleurs. D'abord, parce que son unique "mazout" ne casse pas les oreilles. On ne retrouve pas à la conduite la douceur d'un 4-cylindres essence, mais le 1.5 Renault fait partie de ceux qui vibrent le moins. Il est aussi plus silencieux que son homologue chez Stellantis. Côté consommations, la Renault Clio dCi se contente de peu : 5,1 l/100 km en moyenne, selon nos mesures. Plus fort encore, son appétit varie très peu en fonction de son usage. Pour ne rien gâcher, les 100 ch assurent des relances toniques, ce qui permet, au passage, d'apprécier les belles qualités routières d'une Renault Clio qui reste une référence dans sa catégorie. L'amortissement garantit un bon confort, tandis que le châssis assure. Bien présentée et finie, la



Renault Clio affiche, en revanche, une habitabilité moyenne à l'arrière. Les forces de la Renault Clio dCi 100 :

- Moteur discret, tonique et sobre
- Prestations routières et confort au-dessus du lot
- Matériaux soignés

Les faiblesses de la Renault Clio dCi 100 :

- Réservoir un peu juste (39 l)
- Commande de boîte légèrement caoutchouteuse

•Une berline : la Skoda Octavia TDI 116 Elle remonte le bout de son capot à chaque fois qu'il est question de diesel, mais impossible de ne pas citer ici la Skoda Octavia. C'est que depuis 2020, la quatrième génération de la grande berline tchèque (4,69 m) en offre beaucoup pour son prix. Surtout en version TDI 116. Car en dépit d'une puissance modeste comme son nom l'indique, le moteur reste un 4-cylindres 2.0 turbo. Le couple reste donc conséquent et jamais on ne ressent un quelconque manque de

puissance. Il n'y a qu'en haut du compte-tour que ce moteur manque de souffle mais cela reste très épisodique. Et l'on savoure surtout les consommations très basses offertes par cette Skoda Octavia. Nos mesures sont formelles : 5 l/100 km de moyenne et carrément 4,7 l/100 km sur autoroute ! Bien motorisée, cette tchèque a aussi le sens de l'accueil. L'espace intérieur et le coffre (510 dm³) sont géants, la finition ne souffre pas la critique et l'on apprécie les attentions propres à la marque (gratte-givre, etc.). Agréable à vivre donc, cette Skoda Octavia mais aussi à conduire, l'accent portant surtout sur le confort. Reste à s'habituer à certaines commandes tactiles peu pratiques. Les forces de la Skoda Octavia TDI 116 :

- Rapport prix-prestations
- Habitabilité et coffre
- Moteur souple et sobre

Les faiblesses de la Skoda Octavia TDI 116

- Ergonomie à apprivoiser
- Suspensions un peu trop souples
- Un SUV familial : le Peugeot 5008 BlueHdi 130, dès 43 070 €

Le diesel a encore tout son sens dans un grand SUV comme le Peugeot 5008, livré de série avec 7-places. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil à nos mesures normalisées pour s'en convaincre. Malgré ses 1 650 kg, cette Peugeot équipée du 1.5 de 130 ch – seulement disponible qu'avec la boîte automatique EAT8 – ne boit que 6,5 l/100 km de gazole. Une sobriété qui reste de mise sur autoroute en dépit d'un gabarit pas vraiment aérodynamique. Mais avec moins de 7 l/100 km sur ces voies rapides, on peut parcourir près de 800 km sans ravitailler et s'éviter autant que possible de remplir le réservoir aux tarifs très élevés des autoroutes. A ce sujet, les longues étapes ne seront pas un calvaire pour les passagers du Peugeot 5008. Certes, les deux sièges du fond sont à réserver aux enfants, mais cela n'empêche pas la Lionne d'être une familiale talentueuse. Elle propose de nombreux aspects pratiques du monospace qu'était sa 1re génération (2009-2017) : trois sièges indépendants et coulissants au 2e rang, tablettes au dos des sièges avant, stores pare-soleil, etc. Cerise sur le gâteau à destination du conducteur : le Peugeot 5008 demeure probablement l'un des meilleurs SUV 7-places à conduire. Les forces du Peugeot 5008 BlueHdi 130 EAT8 :

- Habitacle accueillant et nombreux aspects pratiques
- Qualités routières et confort

Les faiblesses du Peugeot 5008 BlueHdi 130 EAT8 :

- Diesel un peu juste en charge
- 6e et 7e places pour les enfants

VOLKSWAGEN GOLF 9 (2028)

Une berline compacte 100% électrique se profile

L'actualité de la Volkswagen Golf, celle de huitième génération, sera un restylage qui sera officialisé dans le courant du mois de janvier 2024. 2024 sera également l'année du cinquantenaire du modèle que la marque ne manquera pas de célébrer tout au long de l'année ce qui est légitime. Mais voyons d'ores et déjà plus loin. Focalisons nous sur la neuvième mouture de la berline compacte. Oublions l'hypothèse qui durant un temps fut celle d'une ID. Golf venant purement et simplement remplacer l'ID.3.

Le retour des Volkswagen "passion"

Le constructeur de Wolfsburg a récemment confirmé qu'il y aurait bel et bien un neuvième opus de la Golf et qu'il sera 100% électrique. Et pour autant, il ne remplacera pas la Volkswagen ID.3, cette dernière résistera et mènera une

carrière en parallèle. Le nom Golf est tellement bien implanté dans le paysage automobile qu'il serait suicidaire de s'en passer et maladroît de le marier avec le suffixe ID. Finalement, une Golf électrique ce n'est pas si nouveau que ça, souvenez vous de la Volkswagen e-Golf (photo ci-dessous) conçue sur la septième génération. Elle fit son apparition au catalogue en septembre 2014, reçut une mise à jour au printemps 2017 avant de tirer discrètement sa révérence peu avant Noël 2020. Par ailleurs, une future Golf totalement électrique n'est finalement pas une surprise car depuis la présentation du concept car ID.2 All, mi mars dernier, en grandes pompes, à Hanovre, et tout le discours sur le caractère passion gravitant autour de la marque, cette stratégie fait sens. Proposer une « icône » sur le segment des berlines compactes électrique plutôt que de miser sur une ID.3 venue de nulle part et qui n'a

guère séduit est pertinent.

Un passage à l'électrique comme le Renault Scénic...

Mais à l'instar du nouveau Renault Scénic qui n'a gardé de ses prédécesseurs que le nom, la Golf Mk9 partira d'une feuille blanche, délaissant la base technique MQB Evo au profit de l'inedite ScalableSystems-Platform (SSP). Une base capable de loger des batteries de grande capacité, d'une recharge rapide et disposant d'une autonomie confortable. Tous les ingrédients pour réussir sur le segment et reprendre "en électrique" le flambeau de référence qu'avait patiemment acquis la Golf thermique. Enfin, le passage à l'électrique ne signifiera pas pour autant la fin des versions sportives, les labels GTI et R seront toujours au programme.

Sans bonus, pas de voiture électrique

Pour le président de l'association des constructeurs européens d'automobiles et patron du groupe Renault Luca de Meo, le marché du véhicule électrique serait nettement plus compliqué sans les aides publiques. La Chine avait un temps essayé de réduire drastiquement les aides à l'achat de véhicules électriques. La conséquence ne s'est pas fait attendre : les ventes ont rapidement plongé. Le gouvernement a donc revu sa copie pour continuer de soutenir une filière qui a pourtant près de 20 ans en Chine. Partout dans le monde, la voiture électrique bénéficie d'aides plus ou moins directes et de niches fiscales lui permettant d'avoir un avantage compétitif face aux véhicules thermiques à l'achat. Mais la croissance ne serait-elle pas un peu trop artificielle ? En novembre, les parts de marché de l'électrique dans les immatriculations neuves françaises étaient de 20 %. Une franche progression rendue possible par un bonus pouvant atteindre 7000 € pour les foyers les plus modestes, et par une énergie électrique restant bon marché à domicile.

Il faut maintenir les aides, dit le patron de Renault

Luca de Meo, dans son manifeste pour l'Europe, a expliqué qu'il fallait accentuer les efforts sur le déploiement des bornes indispensables à la croissance du véhicule électrique. Tout comme... les aides publiques. La mobilité électrique a cette particularité qu'elle a besoin d'énormes coups de pouces des Etats pour se démocratiser. Et Luca de Meo, patron de Renault, insiste : "le marché de l'électrique n'est pas naturel, il faut l'aider. Dans tous les pays où les aides ont diminué, la demande a chuté". Les gouvernements sont prévenus ! L'année prochaine, le groupe Renault ne risque rien puisque la totalité de ses véhicules sont produits en Europe, à l'exception de la Dacia Spring qui perdra son bonus. Mais l'entreprise en est consciente et l'accepte sans broncher, préparant la suite avec la nouvelle Twingo.

QUIETON 3.1

Le silence est d'or !

Prenez des écouteurs sans-fil à annulation de bruit. Virez-en toute la partie Bluetooth, les commandes tactiles et tout ce qui permet de gérer l'audio. N'oubliez pas de conserver l'annulation de bruit et d'ajouter des embouts à mémoire de forme. Tassez ce qu'il reste dans un boîtier extra-fin puis enrobez le tout dans un étui de charge...

Vous obtiendrez alors des QuietOn 3.1, bouchons d'oreilles High-Tech destinés à faciliter le sommeil en environnement bruyant ! Contrairement aux Boules Quies en cire (ça existe encore, au fait ?) ou aux traditionnels bouchons en mousse, ils offrent une annulation de bruit active et sélective. Le constructeur finlandais n'en est pas à son coup d'essai puisqu'il s'agit de la troisième génération de QuietSleep — on vous avait d'ailleurs parlé ici des tout premiers. Ils ont été conçus afin de se loger confortablement entre l'hélix et l'antitragus du pavillon de l'oreille sans en dépasser et ne vous gêneront pas si vous dormez sur le flanc. Côté autonomie, rien à craindre puisqu'ils restent actifs pendant 28 heures avec une seule charge. Cela devrait donc suffire pour la plupart des dormeurs (à moins que vous n'hiberniez).

20 secondes chrono

L'étui comprend une batterie ainsi qu'un port USB-C que l'on connecte sur un bloc d'alimentation de smartphone : à vous de contrôler le niveau d'énergie restant à l'aide des voyants de l'étui. La mise en route s'effectue le plus simplement du monde puisqu'il suffit de les retirer de leur étui de rangement. L'annulation de bruit démarre après une vingtaine de secondes, histoire de vous laisser apprécier l'efficacité du dispositif. Si le résultat ne vous convient pas, n'hésitez pas à tester d'autres tailles d'embouts parmi les quatre fournies afin d'obtenir un résultat optimal.



L'annulation de bruit sélective se concentre surtout sur les basses fréquences, et plus précisément sur la plage 200-800 Hz. Elles correspondent aux ronflements humains, aux bruits étouffés venant des voisins et sur le bruit de fond d'un moteur d'avion, de train ou de voiture. Bref, tout ce qui peut gêner votre sommeil.

Atténuation sélective

En revanche, vous percevrez la sonnerie d'un réveil-matin ainsi que la parole hu-

main. Ils seront certes atténués, mais vous ne les manquerez pas. Si votre compagnon de nuit parle dans son sommeil, ils ne vous seront pas vraiment utiles. Mais s'il ronfle, vous adorerez les porter ! Cette atténuation sélective est à notre avis un avantage décisif par rapport aux bouchons d'oreille en mousse. Les QuietOn 3.1 pourront aussi servir en dehors des périodes de sommeil. Nous les avons ainsi testés dans le métro parisien où ils s'avèrent performants. Même chose si votre voisin de bureau a ten-

dance à taper comme un sourd sur son clavier d'ordinateur : vous n'aurez plus d'envie de meurtre (pour cette raison, au moins). En avion ou en TGV, ils rendent aussi service si l'on souhaite se concentrer sur sa lecture, par exemple. À n'en pas douter, les QuietOn 3.1 rendront de nombreux services à ceux souhaitant passer un moment au calme. Leur port prolongé s'avère fort agréable. On ne peut donc que les recommander si l'on accepte un prix un peu élevé (259 euros, quand même). Après tout, le silence est d'or...

Ou alors...

Les QuietOn 3.1 n'ont pas de véritables concurrents sur le marché. Bose a bien tenté le coup avec les Sleepbuds, retirés du marché après deux versions peu convaincantes. Plutôt que d'utiliser l'annulation de bruit active, ils émettaient des fréquences de masquage qui n'ont manifestement pas enthousiasmé les foules. En cherchant un peu sur le Net, on peut trouver quelques modèles vendus pour une trentaine d'euros. C'est par exemple le cas des « Sleep Wireless Earphone » de Panruia, plus proches d'écouteurs trafiqués que d'autre chose. On pourra aussi jeter un œil (ou une oreille) sur les Loop Quiet. S'ils ne disposent pas d'annulation de bruit active, ils assurent une atténuation passive assez impressionnante pour une vingtaine d'euros.

SI UN MYSTÉRIeux PETIT POINT VERT APPARAÎT EN HAUT DE VOTRE TÉLÉPHONE

Vous avez tout intérêt à ne pas l'ignorer

Un minuscule point vert en haut de votre téléphone Android ou iOS attire peut-être votre attention, et pour cause, car il peut découler d'un problème de sécurité. Mais que signifie donc ce mystérieux indicateur lumineux ? Le point vert énigmatique, visible en haut des écrans des smartphones, peut aussi bien être lié à votre utilisation normale du téléphone, qu'à un problème de sécurité qui expose votre vie privée. Mieux vaut procéder à quelques petits vérifications pratiques, histoire d'éviter les mauvaises surprises. Découvrons ensemble ce qui se cache sous cette fonctionnalité colorée.

Votre téléphone affiche un petit signal lumineux vert : ce n'est peut-être rien...

Lorsque ce point vert apparaît sur l'écran de votre smartphone, il indique que l'une de vos applications utilise activement la caméra et/ou le micro de l'appareil. Autrement dit, il peut être lié à l'utilisation d'une application de caméra, de vidéo-conférence ou d'une fonction nécessitant un accès visuel ou audio. Il s'agit tout bêtement d'une



petite fonctionnalité de confidentialité, qui a été intégrée par les géants Google et Apple pour offrir une transparence immédiate sur les activités des applications. Le point vert (ou orange, si activation du micro sur un iPhone) est une réponse aux préoccupations croissantes concernant le respect de la vie privée des utilisateurs. En visualisant cet indicateur, les utilisateurs sont alertés en temps réel sur l'accès potentiel à leur caméra ou à leur microphone, ce qui leur permet de prendre des me-

sures, comme désactiver l'accès à la caméra pour des applications spécifiques.

...même si les menaces cyber ne sont jamais loin

Les cybercriminels cherchent constamment des moyens de contourner les dispositifs de sécurité. Le point vert peut-être le signe que votre microphone ou caméra est en train d'être exploité par des applications malveillantes pour tromper les utilisateurs et accéder il-légalement à des informa-

tions sensibles. Si vous voyez ce dernier activé alors que vous n'êtes pas en train d'utiliser le micro et/ou la caméra de votre téléphone, alors vous pouvez et devez trouver cela suspect. Voici quelques conseils que nous vous conseillons de suivre, pour mieux appréhender cette confidentialité. •Prenez le temps de vérifier les autorisations accordées aux applications de votre smartphone, surtout les moins connues ou celles récemment installées. •Ne téléchargez que des applications de confiance. •Votre téléphone est verrouillé, mais le point vert est allumé : vous pourriez être espionné(e) ! Fermez alors immédiatement toutes les applications en cours, et rallumez votre mobile. •Armez-vous d'une solution de sécurité sur votre smartphone. En suivant ces conseils pratiques, vous pourrez pleinement profiter de la commodité du point vert tout en garantissant la sécurité de vos informations personnelles. La vigilance et une approche proactive de la sécurité sont, ne l'oublions pas, essentielles.

Le Game Pass bientôt disponible sur PS5 et Nintendo Switch ? C'est la volonté de Microsoft

Eh oui, à l'occasion de la septième édition du Wells Fargo TMT Summit, un événement annuel organisé aux États-Unis, Tim Stuart, directeur financier au sein de Xbox, a déclaré vouloir rendre accessible le Game Pass (et les jeux propriétaires de Microsoft) sur « tous les écrans sur lesquels on peut jouer à des jeux ». Un choix qu'il considère lui-même comme « un changement de stratégie », puisqu'il affirme que cela inclut aussi bien les téléviseurs intelligents, les appareils mobiles, que les consoles PlayStation et Nintendo, pourtant autrefois considérées comme des plateformes concurrentes. Nous ignorons encore si cette volonté de proposer le Xbox Game Pass sur PS5 et Nintendo Switch (ou sur les consoles de prochaine génération) prendra véritablement le chemin de la concrétisation. Si Microsoft souhaite évidemment qu'un maximum d'utilisateurs puissent profiter de son catalogue de jeux, l'objectif de la firme est, en fin de compte, d'attirer le plus grand nombre de consommateurs vers son propre écosystème, qu'il s'agisse du PC, du cloud gaming, ou encore des consoles Xbox.

Mots fléchés

Remar- quable	↘	Mariage	↘	Âme	↘	Prix sans surprise	Butor	↘	Faire des glaces	↘	Institut de monde arabe	Anonyme	↘
Réfection		Encéphale		Négation			Participe pour rire					Homme de spectacles	
↙		↓		↓		↓	↓				↓	↓	
Compré- hensif	→								Compagnon de Mahomet	→			Scène
Alcoolisé									Colora				
↙				Registre de commerce	→		Polissage	→	↓				↓
							Férule						
Sur l'enve- loppe	→		Rapport de cerdle	→		Ventilé	→	↓			Le meilleur	→	
Conforme			Ville du Gard			Ville du champagne					Problème		
↙			↓	Renforts	→	↓		Se rendront	→		↓		
				Comprimées				Manifeste					
Boisson de bébé	→			↓		Vitalité	→			Titre anglais	→		
Livrée										Pub			
↙							Surplus	→		↓	Société	→	
											Iridium		
Arbuste touffu		Suit le docteur	→		Ville des cariocas	→			Demeure du Maroc	→	↓		
		Oiseau sacré			Métal des orfèvres				Chemins de halage				
↙		↓			↓				↓				
							Luminosité	→					
Antimoine	→		Écorchés	→							Dieu de la guerre		Abattue
Fleuve de France			Des Deux Sèvres										↓
↙			↓		Bac à vaisselle		Attaque	→			↓		↓
							Argon à la fac						
Mot de révolte	Mise en étude	→			↓	Heure matinale	→	↓	Vaga- bonde	→			
	Renvoyé					Gosses			Supplice				
↙	↓	Munies de poignées		Plante vénéneuse	→	↓			↓			Vêtements	
				Petit docteur									
Potager	→	↓		↓			Prendre de haut	→				↓	
Plagier							Début d'une liste						
↙							↓				Sous sol	→	
											Sorti		
Grande puissance	→			Varlope	→					Conifères	→	↓	
Ralenti- seur										Voisine d'Aix			
↙					Do comme avant		Nounous	→		↓			
Arrivés en criant	→			Indien d'Amérique	→	↓		Résidu	→				
Inhabités													
↙							Cale de mécanique	→		En fin de vie	→		

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Algérie première au monde en nombre d'activités start-up

«Pour la deuxième fois consécutive, l'Algérie se classe première au monde en termes de nombre d'activités entrepreneuriales organisées lors de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat pour l'année 2023», a annoncé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, sur sa page facebook. Il a mis en avant les chiffres traduisant ce succès, plaçant l'Algérie en haut du podium avec 3.426 activités, suivi par les Etats-Unis, avec 986 activités. En troisième position, arrive la Jordanie avec 727 activités, suivie de l'Espagne, qui comptabilise 691 activités.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 4 décembre 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



CHINE

Les profits des entreprises de l'Internet en hausse de 10% en 2023

Le secteur chinois de l'Internet a enregistré une forte croissance de son chiffre d'affaires et de ses profits au cours des dix premiers mois de cette année, selon les données publiées par le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information. Les profits cumulés des grandes entreprises du secteur de l'Internet ont augmenté de 10% sur un an à 107,4 milliards de yuans (environ 15,1 milliards de dollars) au cours de cette période, d'après les données. Leurs chiffres d'affaires combinés étaient de 1.400 milliards de yuans, en hausse de 5,9% sur un an. Les entreprises qui offrent principalement des services de ventes en ligne ont vu leur chiffre d'affaires sur Internet augmenter de 33,5% en base annuelle. Les grandes entreprises de l'Internet et les entreprises des services reliés sont celles dont le chiffre d'affaires annuel atteint au moins 20 millions de yuans.

AAST

Kara Mohamed Hichem nouveau président

M. Kara Mohamed Hichem est le nouveau président de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) en vertu d'un décret présidentiel daté du 20 novembre 2023, indique dimanche un communiqué de cette institution. "En application des dispositions de la loi 22-02 du 24 Ramadhan 1443 correspondant au 25 avril 2022, et conformément au décret présidentiel 23-414 du 6 Joumada El Oula 1445 correspondant au 20 novembre 2023, sont investis dans leurs fonctions à l'Académie algérienne des sciences et des technologies M. Kara Mohamed Hichem, président, Mme Djebbari Fatima, vice-présidente et M. Khodja Mohamed, vice-président", précise la même source. L'Académie algérienne des sciences et des technologies, qui est un organe indépendant à caractère scientifique et technologique, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est placée auprès du Président de la République.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Les mesures de Tebboune pour soutenir les médias

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé, dimanche à Alger, une série de mesures prises au profit des médias nationaux, en tant que forme de soutien indirect. Présidant la cérémonie de remise du Prix du président de la République du journaliste professionnel (9e édition), organisée au Centre international de conférences (CIC) « Abdelatif-Rahal » à l'occasion de la Journée nationale de la presse, le Président Tebboune a fait état, dans une allocution lue en son nom par le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, d'une « série de mesures prises au profit des médias nationaux, en tant que forme de soutien indirect ». Parmi ces mesures, le président de la République a cité « la réduction du prix d'abonnement au fil de l'Agence Algérie Presse Service (APS) au profit des médias nationaux, et la réduction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), le taux et les mesures y afférentes devant être fixés dans le projet de loi de finances complémentaire ». Le Président Tebboune a également décidé «



une réduction du coût d'hébergement des sites électroniques chez Algérie Télécom (AT), d'un taux oscillant entre 33 et 36%, tout en augmentant sa capacité, outre la réduction des loyers au niveau de la Maison de la presse ». Le président de la République a également annoncé l'appellation de centres journalistiques dans les stades, du nom des journalistes sportifs, ainsi que la réduction des billets d'avion d'Air Algérie au profit des

journalistes sportifs chargés de la couverture des compétitions africaines. A cette occasion, le Président Tebboune a décidé de charger le ministre de la Communication et la Direction de la communication à la Présidence de la République, d'élaborer « une étude pour la relance du fonds d'aide à la presse », et d'élaborer « une conception pour organiser le marché de la publicité ». Le président de la République a chargé, en outre, le ministre de la Communication de « trouver une solution définitive aux logements de sécurité à Sidi Fredj ». Concernant les lauréats du Prix du Président de la République du journalisme Professionnel, la première place dans le domaine des médias audiovisuels a été attribuée au journaliste Soufiane Maknine de la télévision algérienne, pour son documentaire « Ensemble, nous innovons ». La deuxième place dans le domaine des médias télévisuels est revenue au journaliste Ammar Hallas de la télévision algérienne avec son documentaire « Les graines de l'avenir ».

MÉDIAS

Les lois relatives à la presse électronique et écrite publiées au Journal officiel

La loi relative à la presse écrite et électronique et celle relative à l'activité audiovisuelle ont été publiées dans le dernier numéro du Journal officiel. Dans ses dispositions générales, la loi relative à la presse écrite et à la presse électronique stipule que l'activité de la presse écrite et de la presse électronique est librement exercée dans le cadre du respect des principes prévus

par les dispositions de la Constitution, de la loi organique relative à l'information et de la présente loi ainsi que par la législation et la réglementation en vigueur. S'agissant de l'Autorité de régulation de la presse écrite et électronique, le même texte de loi stipule qu'elle est composée de neuf (9) membres, dont le président, nommés par le Président de la République pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable

une fois, alors que les membres de l'Autorité sont choisis parmi les compétences, les personnalités et les chercheurs jouissant d'une expérience avérée, notamment dans les domaines de l'information, technique, juridique et économique. Le texte de loi souligne que l'activité audiovisuelle est librement exercée dans le respect des principes énoncés par les dispositions de la Constitution, de la

loi organique relative à l'information, de la présente loi et de la législation et de la réglementation en vigueur. Pour ce qui est de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, la loi précise qu'elle est composée de neuf (9) membres, dont le président, nommé par le Président de la République pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une fois.

PALESTINE

La CPI va «intensifier» ses enquêtes sur les crimes de guerre sionistes

Le procureur en chef de la Cour Pénale internationale (CPI) a promis dimanche que la Cour intensifierait ses efforts pour « enquêter sur d'éventuels crimes de guerre en Palestine » après l'agression sioniste, à l'issue d'une visite dans le pays. Karim Khan a souligné que sa visite n'était pas « de nature investigatrice » mais a dit avoir pu parler à des victimes. « Les allégations crédibles de crimes de guerre durant ce conflit doivent faire l'objet d'un examen et d'une enquête menés de façon indépendante », a déclaré M. Khan. « Mes services vont intensifier leurs efforts afin d'avancer dans leurs enquêtes ». La CPI a été établie en 2002 comme tribunal indépendant international pour

examiner les accusations de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. M. Khan avait récemment dit que ces enquêtes s'étendraient « à l'escalade des hostilités et de la violence » depuis le 7 octobre. Mais les enquêteurs de la CPI n'ont pas été autorisés à entrer à Ghaza. Il a souligné que l'entité sioniste « doit respecter les règles claires qui régissent les conflits armés », et que, même si un conflit dans une zone aussi densément peuplée que Ghaza est « forcément complexe », il doit respecter les lois humanitaires internationales. Une trêve humanitaire entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste a pris fin le 1er décembre. Cette pause qui a duré 7 jours a permis un échange de prisonniers et une aide humanitaire

limitée dans le secteur, habité par environ 2,3 millions de Palestiniens. Depuis la fin de la trêve, l'armée sioniste a attaqué plus de 400 cibles dans tout Ghaza au cours des dernières 24 heures, selon les autorités palestiniennes à Ghaza. En conséquence, près de 200 Palestiniens sont tombés en martyrs, portant le bilan des martyrs samedi après-midi à 15 207, tandis que le nombre de blessés s'est élevé à 40 650, selon les mêmes sources. Depuis le 7 octobre, l'armée sioniste mène une agression barbare contre Ghaza, qui a entraîné une destruction massive des infrastructures et une « catastrophe humanitaire sans précédent », selon les autorités palestiniennes et les Nations unies.